

2022

A white line-art icon of a trash bin with a lid and a wheel, enclosed within a white circle. The icon is positioned in the upper right quadrant of the large '2022' text.

DÉCHETS

Prévention, collecte,
traitement et valorisation

Sommaire

Les temps forts 2022



6

La collecte des déchets ménagers et assimilés



17

Synoptique des déchets



31

La relation avec les usagers



43

Les chiffres clés 2022



4

La prévention



9

Le traitement des déchets : valorisation et recyclage



27

Les indicateurs financiers



33

Les projets 2023



47


3 questions à Xavier NORMAND



Membre associé du bureau du Sicoval
en charge des déchets et de l'économie circulaire,
Maire de Castanet-Tolosan, Vice-président de Décoset

EN MATIÈRE DE DÉCHETS, L'ANNÉE 2022 A-T-ELLE ÉTÉ UNE ANNÉE PARTICULIÈRE ?

L'année 2022 nous a rappelé une fois de plus combien nos sociétés sont interdépendantes. A son petit niveau, la gestion des déchets n'a pas échappé à ce constat : -10 kg d'ordures ménagères par habitant en 2022 alors que nous avons connu 2 années de stagnation les années précédentes. Cette évolution est-elle la conséquence des dispositifs de prévention déployés au fil du temps ? D'une prise de conscience massive des habitants du Sicoval ? Ou plus simplement, un effet de la baisse de consommation liée à l'inflation en France comme partout dans le monde ? Dans tous les cas, cela prouve que les habitudes de consommation sont la réelle clé pour inverser la tendance en matière de production de déchets.

- 10 kg 
d'ordures ménagères
par habitant (-5 %)

COMMENT TENIR COMPTE DE CES ENJEUX CROISÉS ?

Au Sicoval, nous avons opté pour la coopération inter-directions : l'économie circulaire se construit main dans la main avec la politique climat, la prévention du gaspillage alimentaire infuse le Projet Alimentaire de Territoire, les animations de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets ont été coconstruites avec la Direction de la cohésion sociale, dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire. Demain, notre commande publique évoluera pour mieux tenir compte de la transition écologique et de la sobriété. Les élus et agents du Sicoval s'adaptent à ce contexte avec agilité.

60 
agents mobilisés pour
le diagnostic du Contrat
d'Objectif Territorial

QUELLE STRATÉGIE ADOPTEZ-VOUS AUPRÈS DES HABITANTS ?

On ne peut pas demander à chacun de se passionner pour les démarches Zéro déchet, ou pour le développement durable. Par contre, nous pouvons accompagner les habitants à changer leurs pratiques, en allant les chercher là où ils sont, et en proposant la bonne action à la bonne personne, au bon moment. Cette dimension va au-delà de la communication classique ou de la sensibilisation. Il ne suffit plus d'être conscient ; il faut passer à l'acte. Les collectivités se saisissent peu à peu de ce nouveau défi ; le Sicoval a expérimenté en la matière et entend poursuivre sur ce terrain.

3 764 
appels d'accompagne-
ment auprès de plus de
950 habitants

LES DÉCHÈTERIES

HABITANTS

189 kg/hab

PROFESSIONNELS

492 tonnes

LE FINANCEMENT DES SERVICES

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

11 674 099 € TTC

DÉPENSES INVESTISSEMENT

549 655 € TTC

BUDGET TOTAL

12 223 755 € TTC

LA RELATION AVEC LES USAGERS

ABONNÉS DÉCHETS

30 517

APPELS REÇUS

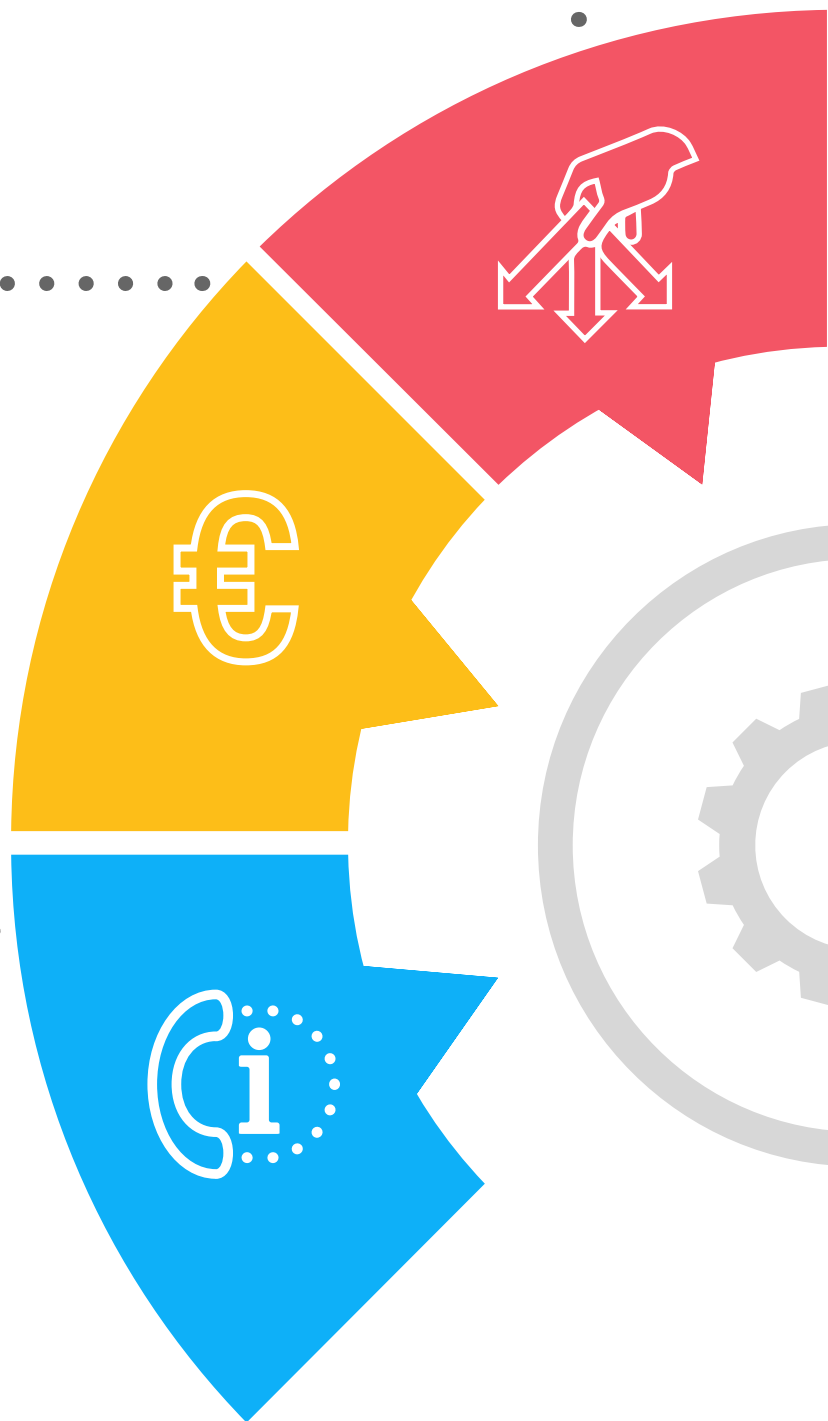
10 561

COURRIERS ET MAILS ÉMIS

22 075

PERSONNES SENSIBILISÉES

1 360



LES ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE

53 621 bacs roulants

298 colonnes enterrées

243 colonnes aériennes

61 bornes textiles



LA COLLECTE DES DÉCHETS

DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

11 742 tonnes, soit 144 kg/hab

COLLECTE SÉLECTIVE

6 630 tonnes, soit 82 kg/hab

DÉCHETS VERTS

27 tonnes, soit 0,34 kg/hab

ENCOMBRANTS/DEEE*

264 tonnes, soit 3 kg/hab

**déchets d'équipements électriques et électroniques*



Les chiffres clés

2022

La population prise en compte dans ce rapport est la population Insee 2022 soit **81 269 habitants**.

Temps forts

Nouveaux Guides pratiques du compostage partagé et individuel



Lancement de l'état des lieux des **dépôts sauvages**

Déploiement de la collecte mensuelle des encombrants dans les collectifs de Ramonville/Labège Escalquens/Auzeville

Janvier

Mars

Juin

Février

Avril

Mai

Signature du Contrat d'Objectif du Sicoval - économie circulaire et politique climat-air-énergie



Nouveau marché d'équipements de collecte 2022-2026



Caractérisation des **ordures ménagères résiduelles**

Augmentation du nombre de **Récup'Verre** sur plusieurs communes

2022

Réception de la
cuisine pédagogique



Juillet

**Bilan de
l'expérimentation
GD6D**

Septembre

**Bilan de
l'expérimentation
collecte habitat isolé**

Octobre



**Inauguration d'un site de compostage
de quartier à Castanet-Tolosan**

Semaine
Européenne de
Réduction des
Déchets « **Une
semaine sous
haute couture** »

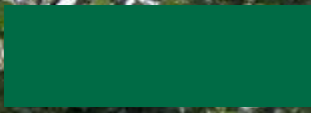
Novembre

Décembre

**Tous les emballages
et les papiers se trient !**



**Préparation à
l'extension des
consignes de tri
des emballages**



2022

La prévention des déchets

546

COMPOSTEURS
INDIVIDUELS
DISTRIBUÉS

264
tonnes

ENCOMBRANTS
ET DEEE COLLECTÉS

1 360

USAGERS
SENSIBILISÉS

La prévention des déchets est un **ensemble de mesures et d'actions visant à réduire les impacts des déchets sur l'environnement**. La politique de prévention consiste à réduire les quantités de déchets produits et collectés, diminuer leur nocivité, améliorer leur caractère valorisable, dans une logique de préservation des ressources.

Décliné en 4 axes, le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** du Sicoval a été signé pour la période 2019-2024 et fixe des objectifs quantitatifs, qualitatifs et de gouvernance. Ces objectifs ambitieux doivent permettre d'ancrer en profondeur le changement des modes de consommation et les pratiques.

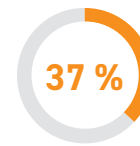
D'ici 2024, il s'agit de

Réduire de



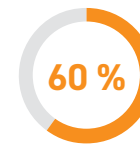
les déchets ménagers et assimilés, soit -23 kg par habitant/2016*.

Réduire de



les ordures ménagères résiduelles, soit -24 kg par habitant/2016*.

Valoriser à



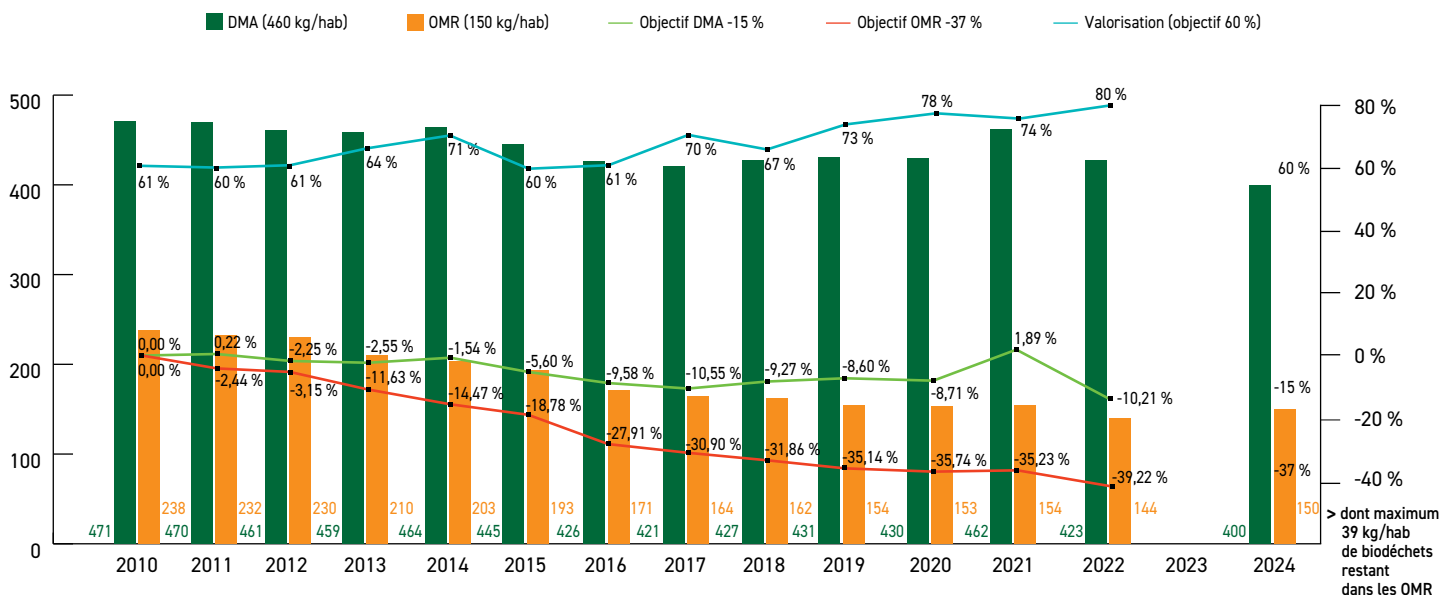
les déchets non dangereux (matière organique et recyclage).

En matière de gouvernance et d'animation territoriale, il s'agit de développer la mobilisation et la coopération des communes du Sicoval et des autres acteurs du territoire (associations, entreprises, autres institutions...).

*Pour le PLPDMA, l'année de référence est 2016.

En 2022, on observe une diminution des déchets ménagers et assimilés (DMA). Cette baisse sur l'ensemble des flux est probablement en lien avec le contexte national d'inflation.

OBJECTIFS PLPDMA 2019-2024



Suite à la stagnation des tonnages d'ordures ménagères résiduelles, on constate en 2022 une baisse significative du ratio OMR par habitant. Cette baisse peut s'expliquer par l'inflation qui a eu un impact sur les habitudes de consommation.

L'objectif concernant la valorisation est déjà atteint, celui concernant les OMR est atteint en 2022 mais des efforts restent à faire sur les déchets ménagers et assimilés (DMA).

Que trouve-t-on dans les poubelles grises du Sicoval ?

La caractérisation des Ordures Ménagères permet de fournir des données dans le cadre des politiques de prévention des déchets et d'identifier les produits qui peuvent faire l'objet d'une valorisation plus poussée.

L'étude a pour objectifs de :

- faire un point sur la composition moyenne des OMR à l'échelle globale du Sicoval puis par secteur géographique et typologie d'habitat ;
- comparer cette composition aux données nationales et à la précédente opération ;
- mesurer les effets de la redevance incitative ainsi que ceux des politiques de prévention et de valorisation depuis la dernière campagne.

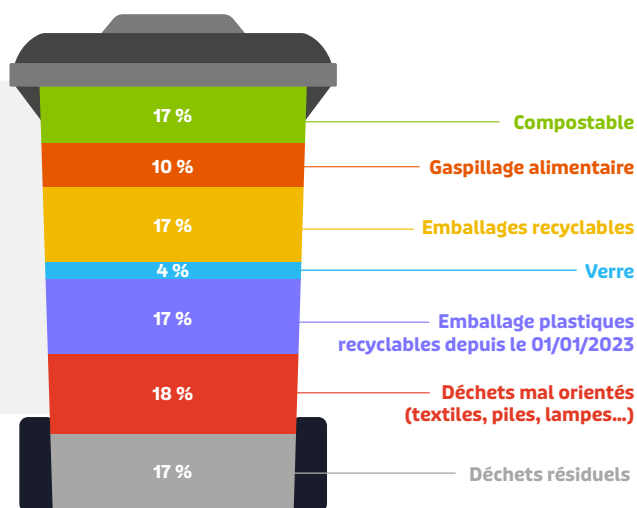


Caractérisation des ordures ménagères

En 2017 : 17 % des déchets compostables et **10 %** des déchets correspondant à du gaspillage alimentaire sont retrouvés dans la poubelle grise des Sicovaliens, ce qui représente près de **27 %** de la poubelle.

Deux autres catégories sont toujours largement présentes : les plastiques recyclables et les textiles sanitaires (lingettes, couches, mouchoirs...).

Malgré une légère baisse, l'ensemble de ces déchets représente 59 % de la composition des OMR.

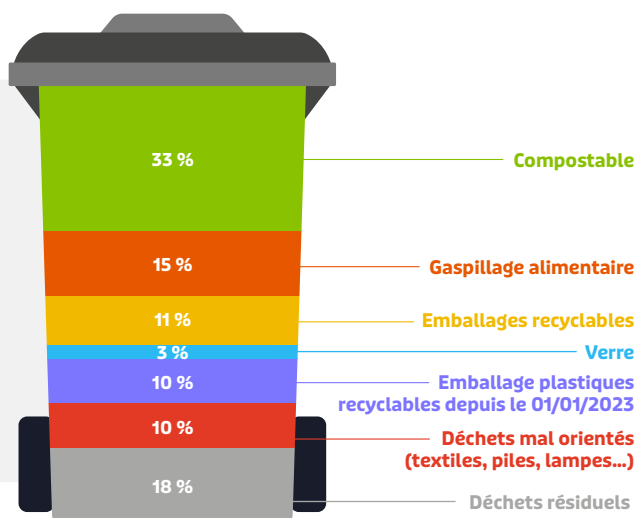


En 2022 : 48 % de déchets putrescibles dont **15 %** de gaspillage alimentaire sont retrouvés dans la poubelle grise des Sicovaliens (soit 73,8 kg/hab/an).

Le gisement des déchets recyclables s'élève à 24 % des OMR soit 37,4 kg/hab/an dont 21 % d'emballages pouvant aller dans le bac jaune.

10 % de déchets mal orientés (déchèteries, filières REP) sont encore dans la poubelle grise, soit 5,7 kg/hab./an.

La véritable part de déchets résiduels (dont les textiles sanitaires non compostables) s'élève à seulement **18 %** de ce qu'il y a dans la poubelle grise soit **37 kg/hab./an.**



On constate une baisse de la part des emballages recyclables et une bascule sur la part des déchets compostables, synonyme d'un ralentissement possible dans la pratique du compostage et d'une augmentation du gaspillage alimentaire (possible effet du télétravail avec un changement des pratiques et plus de cuisine à domicile).

AXE 1

Promotion de la réduction et d'une meilleure valorisation des biodéchets et des résidus végétaux



ACTION 1

DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL
13 443 pavillons équipés
soit 58 % de taux d'équipement
(objectif de 60 %)

ACTION 2

DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE COLLECTIF
62 sites de compostage collectif
en résidence (objectif 200 sites)
38 entreprises équipées de
composteurs pour leurs salariés

ACTION 3

DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE PARTAGÉ
4 composteurs de
quartier existants (objectif 25 sites)
Plus de 150 foyers
et 11 référents de sites
13 sites en entreprises/associations

On constate une reprise dans la mise en place de composteurs partagés et une légère augmentation pour les composteurs individuels (+2 %).

La mise en œuvre de composteurs de quartier reste plus délicate et demande un peu de temps.

Les actions 4, 5 et 6 du PLPDMA concernant le lombricompostage, le compostage dans les cimetières et dans les écoles, n'ont pas connu de nouveaux développements en 2022.

ACTION 7 LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) :

2022 fut l'année de la validation du plan d'action du PAT sur 7 axes stratégiques et 59 actions, dont l'Axe 6 « Développer une gestion territorialisée de la matière organique et des déchets ». Afin de réduire et éviter les déchets et le gaspillage alimentaire ont été réalisés :

- un accompagnement sur le gaspillage alimentaire via l'association Pro-portion : restauration collective à Ramonville Saint-Agne et Castanet-Tolosan.
- une expérimentation de barquettes compostables pour notre service de restauration à Pechabou.

ACTION 8 DÉVELOPPER LES ALTERNATIVES À LA COLLECTE DE RÉSIDUS VÉGÉTAUX

Charte de l'arbre : 1^{res} actions engagées

En 2022, les premières animations se réalisent. En partenariat avec l'association Arbres et Paysages d'Autan, le Sicoval agit sur le volet sensibilisation et accompagnement des communes signataires de la charte :



- Une journée technique à Escalquens sur la place de l'arbre et les modes de gestion en ville : 14 agents,
- Une balade botanique sur la même commune : 15 citoyens sur les chemins,
- Un atelier d'échange sur les essences locales, leur utilité, leur utilisation et leurs conditions d'implantation : 15 agents et élus du Sicoval.

Broyeurs mutualisés : le dispositif se poursuit

Une journée d'animation/sensibilisation au broyage sur placette a été organisée en mars 2022 sur la commune d'Espanès.

🔍 ZOOM SUR... LA CRÉATION D'UN JARDIN PÉDAGOGIQUE

De novembre 2022 à juin 2023, à l'initiative de DECOSSET, les usagers du territoire sont invités à découvrir le jardin pédagogique à la déchèterie de Montgiscard, à travers une série d'ateliers thématiques gratuits : compostage, paillage, entretien raisonné du jardin. Résultat en 2023 !

AXE 2

Promotion du réemploi, de la réparation et de la réutilisation

- 264 tonnes d'encombrants/DEEE*
- 47 % des matériaux ont été valorisés (carton, ferraille, bois, DEEE, éco-mobilier et textile)
- 52 % sont partis en valorisation énergétique (tout-venant)
- 1 % en réemploi

*Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

ACTION 9 DÉVELOPPER LES ALTERNATIVES À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Une ressourcerie sur le territoire

Partie prenante dans la création de la Rafistolerie, le Sicoval s'est engagé financièrement via une convention de subvention de fonctionnement sur 3 ans. Installée à Castanet-Tolosan, la nouvelle ressourcerie déploie quatre pôles d'activités :

- la collecte
- la revalorisation
- la revente solidaire
- la sensibilisation

Elle compte 195 adhérents dont 89 % habitent le territoire du Sicoval.

2 salariés + 4 stagiaires + 63 bénévoles

17,5 tonnes d'objets collectés : 92,3 % de réemploi
(5,6 % de recyclage et 2,1 % de rebut)

Boucle locale de reconditionnement des DEEE

En 2022 : signature de l'accord de consortium expérimental, entre le Sicoval, des entreprises du territoire et le reconditionneur, acteur de l'ESS, ENVOI : 85 ordinateurs donnés par des entreprises ont été reconditionnés et donnés à des publics en situation d'exclusion numérique.



Atelier La Rafistolerie

ACTION 10 DÉTOURNER LES TEXTILES DES ORDURES MÉNAGÈRES

Dépôt dans une borne textiles



En partenariat avec l'association « Le Relais 81 », le territoire compte **61 bornes textiles**, soit 1 borne pour 1 332 habitants.

La localisation se fait sur le site www.sicoval.fr ou www.refashion.fr.

10 autres points de collecte de textiles privés sont présents sur le territoire du Sicoval.

En 2022, **356 tonnes de textiles ont été collectées soit 4,4 kg/habitant/an** (- 4,8 % par rapport à 2021). Les ratios du Sicoval sont supérieurs à ceux de la Haute-Garonne, de l'Occitanie et de la moyenne nationale.



Sensibilisation et accompagnement des gestes de prévention des déchets

ACTION 11 SENSIBILISER POUR UN CHANGEMENT DE PRATIQUES

Les 3 animatrices en écocitoyenneté du Sicoval proposent aux usagers, aux collectivités et aux écoles des actions de sensibilisation et d'animation sur les thèmes de la prévention des déchets, de l'eau, de la biodiversité et de l'énergie.

59 animations pour un total de **1 360 usagers sensibilisés**

- **16 animations en interne soit 187 agents sensibilisés**
- **6 animations pour 94 personnes**
- **29 animations scolaires** (primaire, collège, lycée) soit **472 élèves sensibilisés**
- **6 animations grand public** (manifestations/ évènementiels) soit **605 usagers sensibilisés**

Les thématiques abordées sont diverses : compostage et jardins au naturel, réduction et tri des déchets, ateliers créatifs... Mais cette année a été marquée par un projet en coopération internationale avec le Sénégal, le projet Gobi « un Gobi pour le Sénégal, un Sanglier pour le Sicoval ». L'objectif est de sensibiliser à l'impact des déchets dans l'environnement à travers l'art et la valorisation artistique des déchets récoltés. Cette sculpture géante, inaugurée en septembre 2022 à Labège, est destinée à sensibiliser le public. Elle se déplace sur l'ensemble du territoire du Sicoval.

Bilan Opération GD6D 2021-2022 :

En juin 2022, l'opération GD6D est arrivée à son terme. Sur 3 zones identifiées du Sicoval, 60 % des habitants ont été mobilisés pour tester et adopter des écogestes, afin d'évoluer vers des pratiques plus durables. Par téléphone (885) ou par mail (200), près de **1 100 foyers ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé** (entre 2 et 16 fois par foyer).

Tout au long du dispositif, les foyers mobilisés ont été appelés régulièrement pour faire un point sur les gestes choisis, et pour en proposer de nouveaux : déchets, énergie, alimentation, mobilité... Derrière cet accompagnement, une philosophie toute simple : c'est par l'action qu'on intègre durablement les changements, et le changement se fait par petits pas (commencer par des gestes demandant un effort mesuré, et augmenter le « challenge » progressivement).

Ce programme fait l'objet d'un soutien financier de l'ADEME et de la Région Occitanie.

Les résultats en chiffres :

- **392 foyers** ont choisi de coller un STOP Pub
- **424 foyers** se sont engagés à installer un mousseur sur leurs robinets

ACTION 12 POURSUIVRE ET INTENSIFIER LA DISTRIBUTION DES AUTOCOLLANTS "STOP PUB"

Le Sicoval poursuit la diffusion et la mise à disposition de son autocollant « Stop Pub », disponible aux accueils des communes et du Sicoval.

Le nombre de boîtes aux lettres équipées est estimé à 37 % soit 14 670 Stop Pub apposés.

ACTION 13 LIMITER LA PRODUCTION DES DÉCHETS DANGEREUX ET RÉDUIRE LEUR NOCIVITÉ

Piles et accumulateurs

769 kg de piles collectées en 2022 par nos services sur 86 sites (mairies, écoles, bâtiments Sicoval...) soit 14,32 tonnes depuis la mise en place des récup piles en 2008. Tous ces volumes ont été recyclés et la réutilisation des métaux ainsi récupérés permet d'éviter l'émission de 650 g équivalent CO₂ par Kg de piles et batteries recyclées.

Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI)

Le Sicoval a passé une convention avec l'éco-organisme DASTRI. La déchèterie des professionnels de Labège est un point de collecte des boîtes jaunes pleines rapportées par les patients en auto-traitement. La fourniture gratuite de ces boîtes est du ressort de toutes les pharmacies.

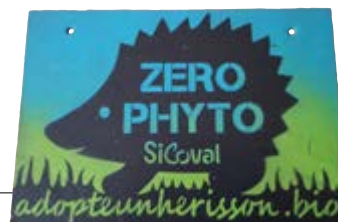
La liste des points où ramener les boîtes jaunes est disponible sur www.dastri.fr.

Adopte un hérisson

En collaboration avec l'association Coteaux 21, le Sicoval propose la Charte « Adopte un hérisson » pour valoriser la démarche et l'engagement des habitants pour un jardin au naturel : pratiques douces pour l'entretien, fin de l'utilisation des produits phytosanitaires...



En 2022, 160 foyers ont été signataires de la charte et ont reçu leur ardoise à apposer dans leur jardin.



AXE 4

Exemplarité du Sicoval et des 36 communes

ACTION 14 ETRE ÉCO-EXEMPLAIRE EN TANT QU'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Semaine Européenne de Réduction des Déchets
« sous haute couture »Atelier
couture

Toujours à la pointe de la mode en matière de sensibilisation, l'équipe d'animation en écocitoyenneté s'est équipée de quatre machines à coudre pour des réalisations simples faites maison. Avant de proposer cet atelier au grand public, une répétition générale a eu lieu pendant la SERD.

24 agents du Sicoval ont pu réaliser sacs à vrac, « charlottes » pour remplacer les films plastique, et protections féminines réutilisables.

Une conférence de Jérémy Pichon, auteur de la famille « Presque Zéro Déchets – Ze Guide » a également été organisée en partenariat avec Zéro Waste Toulouse et ARTO de Ramonville. Elle a réuni **110 personnes**.

Expérimentation de gourdes
pour les agents techniques de
l'Astel

Afin d'être en conformité avec la loi Anti Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC), le service Commande Publique a souhaité tester le remplacement des bouteilles d'eau en plastique par des gourdes réutilisables pour les agents techniques de l'Astel. En 2022, **89 agents** se sont portés volontaires (80 étaient ciblés au départ) pour tester ces gourdes isotherme d'1L, en aluminium réutilisable (2 gourdes distribuées par agent). Le dispositif est une réussite et sera déployé à d'autres agents en 2023.



organisant des manifestations, des « kits » pour développer le tri hors domicile : bacs pour les déchets résiduels et recyclables, signalétique pour sensibiliser le public et localiser les points tri.



396 manifestations locales ont bénéficié de l'opération « Eco Manif » depuis sa création, dont **67 en 2022**.

Remise de PC reconditionnés à l'espace
Emploi-Formation

À travers l'opération « Ordisez-moi », en partenariat avec l'association OrdiSol, le Sicoval s'engage dans la lutte contre la fracture numérique, notamment en équipant des publics éligibles (dispositif PLIE et Actipro) avec des matériels informatiques reconditionnés.

En 2022, **10 demandeurs d'emploi** en parcours d'insertion ont été équipés et formés. 71 % d'entre eux ont le sentiment d'avoir fortement amélioré leurs compétences en matière de numérique.

World Clean Up Day

Près de **700 participants** sur **22 Cleans Up** et plus de **2 tonnes** de déchets collectées.

15 communes sur 36 ont accueilli au moins un nettoyage.

L'Occitanie est la 1^{re} région de France en nombre de participants et en % de participation par nombre d'habitants ; en France **1 participant sur 5 était en Occitanie**.

Galinetta, le poulailler autonome et connecté

Installé sur le site de l'Astel, à Belberaud, le poulailler Galinetta a été testé durant 1 an (avril 2021 à avril 2022) par les agents du Sicoval. Il a permis de **valoriser 574 kg de déchets consommés par 20 poules et 371 kg de déchets grâce au composteur intégré au poulailler** (soit environ 5 kg/jour ouvré). **Plus de 2 000 œufs** ont été distribués aux quelques 42 agents testeurs. À l'issue de l'expérimentation, le dispositif n'a pas été pérennisé pour des raisons de dimensionnement du poulailler.

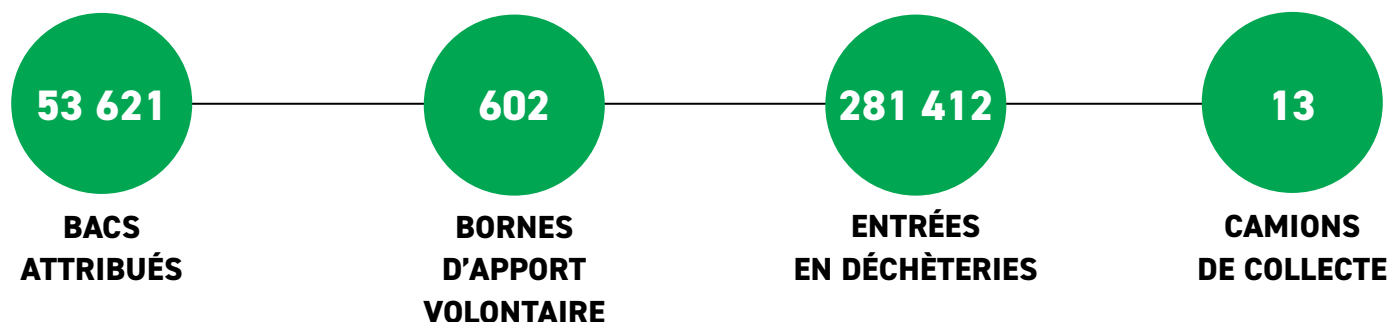


Poulailler connecté



2022

La collecte des déchets ménagers et assimilés



L'organisation de la collecte

Le Sicoval exerce la compétence Collecte, Traitement et Valorisation des déchets depuis 2001.

Population desservie = 81 269 habitants et plus de 1 300 professionnels ou administrations.

La prestation de collecte est confiée à la société Suez ; le traitement est délégué au syndicat mixte Décoset.

Plusieurs modes de collecte coexistent :

- La collecte en porte-à-porte, en bacs individuels ou collectifs, pour les ordures ménagères, le tri sélectif, les papiers/cartons, les déchets industriels banals et les biodéchets.
- La collecte en apport volontaire, en colonnes enterrées ou aériennes (de 3 à 5 m³), pour les ordures ménagères, le tri sélectif, le verre, le papier/carton et le plastique.

Les modes de collecte sur le territoire



Les circuits de collecte

FLUX	Compétence collecte Sicoval		Compétence traitement Sicoval déléguée à Décoset		
	CONTENANT	TYPE DE COLLECTE	CENTRE DE REGROUPEMENT	CENTRE DE TRAITEMENT	VALORISATION
Déchets ménagers résiduels		Collecte en porte-à-porte par un camion	Centre de transfert Belberaud (31)	Unité de valorisation énergétique de Bessières (31)	Production d'électricité + autres
Déchets ménagers résiduels		Collecte en apport volontaire par un camion	Centre de transfert Belberaud (31)	Unité de valorisation énergétique de Bessières (31)	Production d'électricité + autres
Emballages (hors verre)		Collecte en porte-à-porte par un camion	Centre de transfert Belberaud (31)	Centre de tri de Bessières (31)	Filières de recyclage
Emballages (hors verre)		Collecte en apport volontaire par un camion		Centre de tri de Bessières (31)	Filières de recyclage
Emballages en verre		Collecte en apport volontaire par un camion		Verrerie Ouvrière d'Albi (81)	Recyclage du verre
Branchages sur appel et payant (dont service social)	Fagots, sacs ou contenant ouvert	Collecte en porte-à-porte par un camion	Centre de transfert Belberaud (31)	Plateforme de compostage de Bélesta-Lauragais (31)	Production de compost
Encombrants (dont service social)		Collecte en porte-à-porte par un camion	Dépôt d'Escalquens et Centre de transfert Belberaud (31)	Tri par l'entreprise d'insertion Les Rudovaloristes Unité de valorisation énergétique et centre de tri de Bessières (31)	Réemploi Valorisation matière par recyclage Production d'électricité
DEEE* (dont service social)		Collecte en porte-à-porte par un camion		Tri par l'association ENVIE (31) Portet/Garonne (31)	Recyclage Réemploi
Papiers Cartons		Collecte en porte-à-porte par un camion		Centre de tri Sita Sud-Ouest à Plaisance du Touch (31)	Filières de recyclage spécifiques
Déchets industriels banals		Collecte en porte-à-porte par un camion	Centre de transfert Belberaud (31)	Unité de valorisation énergétique de Bessières (31)	Production d'électricité + autres
Biodéchets		Collecte en porte-à-porte par un camion		Plateforme de compostage de Bélesta-Lauragais (31)	Valorisation biogaz

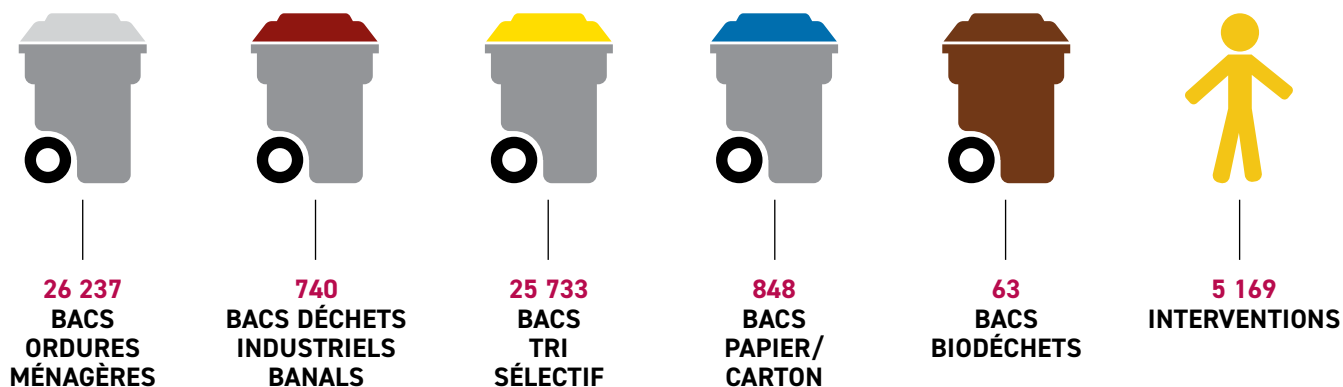
* Déchets d'équipements électriques et électroniques

Les équipements

Le parc de bacs

La gestion du parc de bacs (achat et maintenance) est réalisée en régie par le Sicoval. Le service gère les demandes d'équipements (livraison, réparation, changement de bacs). Les bacs réutilisables sont lavés et remis dans le stock, les bacs trop usés ou défectueux sont évacués pour recyclage (revente matière).

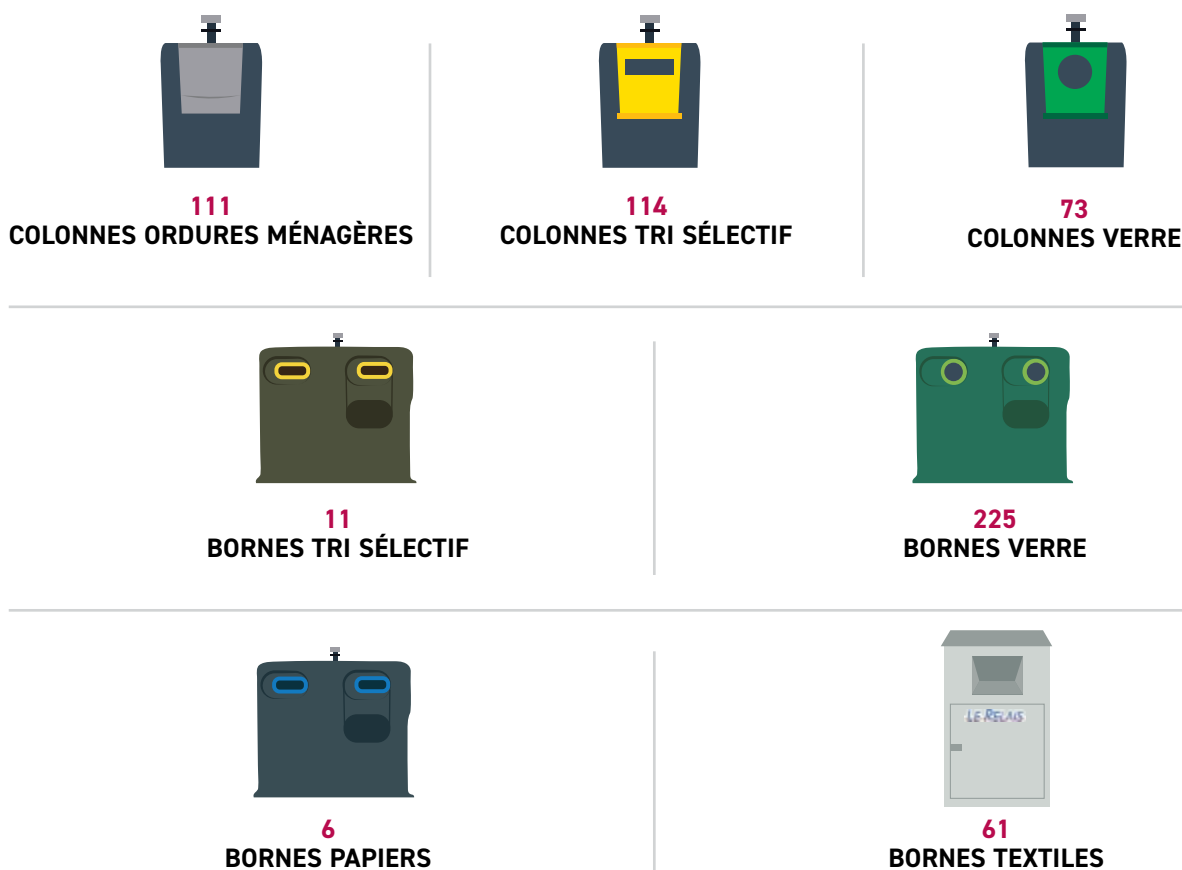
Les interventions sur les bacs se font à la demande des usagers ou à l'initiative du Sicoval suite à un contrôle de terrain.



Depuis 2018, le Sicoval fait appel à l'entreprise d'insertion Tremplin 31 pour le lavage d'une partie de ses bacs. En 2022, 2 472 bacs ont été désinfectés et lavés, ce qui a généré 1 190 heures d'insertion professionnelle.

Le parc des points d'apport volontaire (aériens/enterrés)

Le Sicoval dispose de colonnes récup verre, papiers/cartons, tri sélectif en complément ou en substitution de la collecte sélective en porte à porte.



Pour les colonnes enterrées, un suivi du taux de remplissage est effectué grâce à des sondes qui relèvent le volume de déchets présents. Ce suivi permet d'optimiser les collectes et de réduire les débordements grâce au seuil d'alerte.



En 2022, **4 291 foyers** (+13 % / 2021) utilisent des colonnes enterrées pour la gestion de leurs déchets. **7 237 badges** ont été attribués aux usagers (les badges sont récupérés après un déménagement par exemple, afin d'être remis dans le stock pour réutilisation après nettoyage).

Les moyens déployés

MOYENS HUMAINS



MOYENS MATÉRIELS



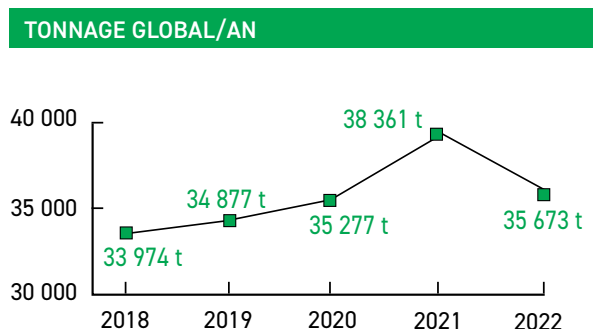
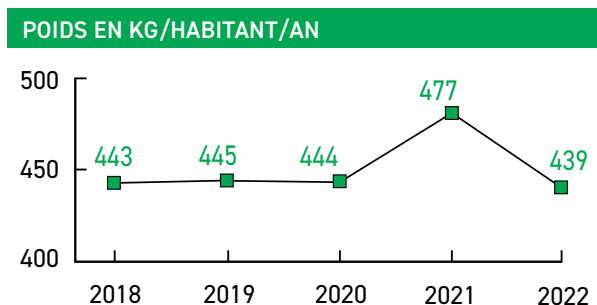
Pour répondre à la volonté politique de sortir progressivement du diesel, le Sicoval renouvelle depuis 2019 son parc avec des véhicules légers et utilitaires fonctionnant au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) et électriques.

La production de déchets des Sicovaliens

Les déchets ménagers et assimilés (DMA)

Les DMA prennent en compte la production totale des ordures ménagères, du tri sélectif, du verre et des déchèteries (y compris les déchets des professionnels DIB et Papier-Carton, et les tonnages de la déchèterie « professionnels »).

Évolution des tonnages depuis 2018 (référence 2010 = 471 kg/hab)



À partir de 2021, le ratio kg/hab pour les déchèteries correspond à la moyenne de la zone A de Décoset. Ce choix est fait car l'accès aux déchèteries des particuliers est mutualisé sur l'ensemble du territoire de Décoset. Les tonnages collectés sur nos 3 déchèteries ne sont donc pas uniquement déposés par les habitants du Sicoval.

Bilan des tonnages

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Déchets ménagers résiduels	12 391	12 435	12 080	12 132	12 372	11 742
Tri sélectif	6 381	6 558	6 583	6 723	6 905	6 630
Déchets verts	58	38	32	37	28	27
DIB et cartons commerçants	1 125	1 132	1 100	985	1 063	1 159
Encombrants/DEEE	472	192	257	241	299	264
Déchèteries	12 594	13 619	14 825	15 159	17 694	15 851
Total	33 021	33 974	34 877	35 277	38 361	35 673

La production totale individuelle a fortement diminué en 2022 soit - 7%. Cela s'explique par une forte baisse de la production des OMR et des apports en déchèteries.

Comparaison avec DECOSET sur les tonnages collectés

	Sicoval		DécoSet	
	Tonnage	Évolution 2021/2022	Tonnage	Évolution 2021/2022
Ordures Ménagères Résiduelles*	11 742	-5 %	125 950	0 %
Collecte sélective**	6 630	-4 %	18 401	-23 %
Déchets verts	27	-4 %	20 749	2 %
Encombrants et DEEE	264	-12 %	5 751	-11 %
Déchèteries habitants	15 851	-11 %	92 423	-10 %
Total	34 514	-7 %	263 274	-6 %

* hors DIB des commerçants

** verre compris hors papiers/cartons des commerçants

Comparaison avec DECOSET des ratios de production de déchets par habitant

	Sicoval		DécoSet	
	Tonnage	Évolution 2021/2022	Tonnage	Évolution 2021/2022
Ordures Ménagères Résiduelles*	144	- 6%	254	-2 %
Collecte sélective**	82	- 5%	37	-24 %
Déchets verts	0,3	- 25%	42	0 %
Encombrants et DEEE	3	- 25%	12	-12 %
Déchèteries habitants	189	- 12%	189	-12 %
Total	418	- 9%	533	-8 %

* hors DIB des commerçants

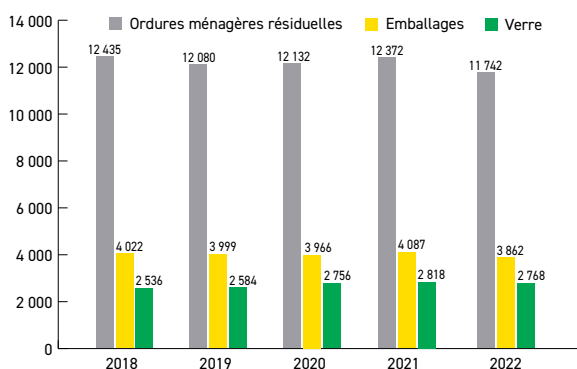
** verre compris hors papiers/cartons des commerçants

EN CHIFFRES

Déchets Ménagers et Assimilés

35 673 tonnes collectées : - 7 % / 2021
439 kg/hab (production des professionnels incluse) : - 8 % / 2021

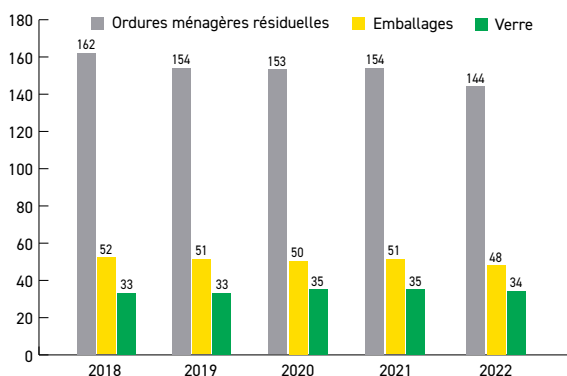
Évolution des tonnages OMR et tri sélectif (dont le verre)



Ordures ménagères résiduelles

En 2022, les tonnages d'ordures ménagères connaissent une certaine baisse par rapport à 2021 (144 kg/hab). Une des explications possibles pourrait être le contexte économique de 2022 (forte inflation qui a entraîné une baisse de la consommation).

Évolution des ratios de production OMR et tri sélectif (dont verre)



Tri sélectif (hors verre)

Depuis mars 2018, 35 communes bénéficient de cette collecte en porte-à-porte sur une fréquence d'une fois tous les 15 jours. La commune de Rebigue reste en apport volontaire.

Pour les habitats collectifs, la fréquence de collecte a été maintenue à une fois par semaine pour les communes de Castanet-Tolosan et de Ramonville-Saint-Agne. De la même manière, les collectifs du territoire équipés de colonnes enterrées sont collectés toutes les semaines en tri sélectif.



En 2022, 3 862 tonnes d'emballages (journaux-magazines compris) ont été collectées soit -5 %. Cela représente 48 kg/an/hab.

À noter, le refus de tri a légèrement augmenté en 2022 en passant de 19,5 à 20,5 %. Le Sicoval continue le contrôle accru des bacs de tri sélectif. Nous espérons une baisse des refus en 2023 avec la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri.

Verre

Depuis le 1^{er} avril 2019, la collecte du verre a été reprise en direct par le Sicoval via son prestataire de collecte (prestation effectuée auparavant par Décocet). Cette reprise de la prestation a permis, après quelques mois d'ajustement, de redéfinir des fréquences adaptées de collecte pour chaque point d'apport volontaire.

Fin 2019, un travail d'analyse des tonnages par borne a été mené par le service Gestion des Déchets afin d'identifier les optimisations possibles (modification d'emplacement, rajout de borne...). La présentation aux élus des fiches de synthèse par commune a été décalée à 2022 en raison de la crise sanitaire. De ce fait, une optimisation du maillage des récup verre a été faite sur l'ensemble du territoire.



En 2022, les tonnages de verre collectés ont augmenté de 2 % par rapport à 2021.

EN CHIFFRES

Ordures Ménagères Résiduelles
144 kg/hab
-5 % / 2021 au niveau des tonnages

Emballages (Tri Sélectif + Verre)
82 kg/hab
-4 % / 2021 au niveau des tonnages

Tri sélectif
48 kg/hab
Verre
34 kg/hab

Les déchèteries

Les déchèteries des particuliers : une baisse de la fréquentation et des tonnages de déchets

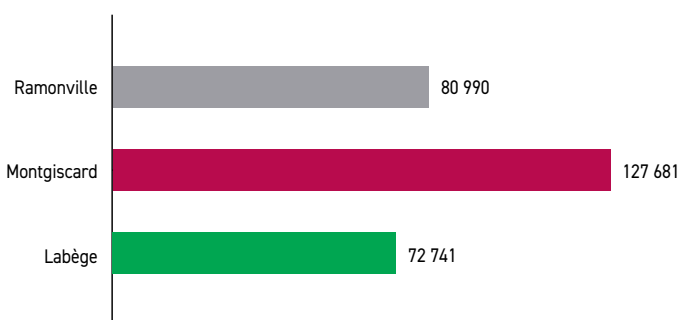
Trois déchèteries réservées aux habitants et gérées par Décoset sont réparties sur le territoire, à Labège, à Montgiscard et à Ramonville Saint-Agne. Chaque jour, au moins 2 des 3 déchèteries sont ouvertes pour assurer une disponibilité maximale des équipements. Les déchèteries sont accessibles à l'ensemble des habitants de l'aire de Décoset.

Nombre d'entrées	Entrées 2022	Évolution 2021/2022	Répartition	Tonnages 2022	Évolution 2021/2022	Répartition
Labège	72 741	-8 %	26 %	7 374	-7 %	34 %
Montgiscard	127 681	-7 %	45 %	8 529	-5 %	39 %
Ramonville Saint-Agne	80 990	-19 %	29 %	5 748	-14 %	27 %
Total	281 412	-11 %	100 %	21 650	-8 %	100 %

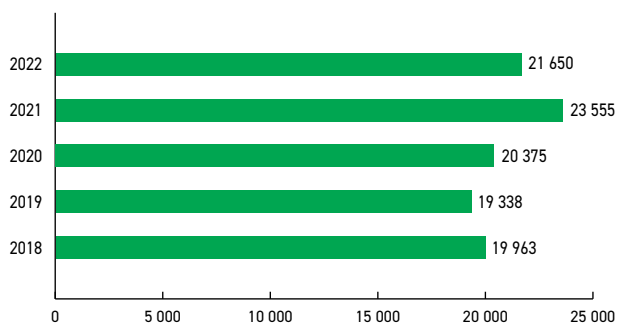
Fréquentation



En 2022, avec 281 412 entrées, la fréquentation des déchèteries habitants a baissé (-11 % / 2021), avec une moyenne de 257 passages/jour/déchèterie.



Évolution des tonnages



Les tonnages collectés sont en baisse sur les 3 déchèteries habitants du territoire (-8 %).

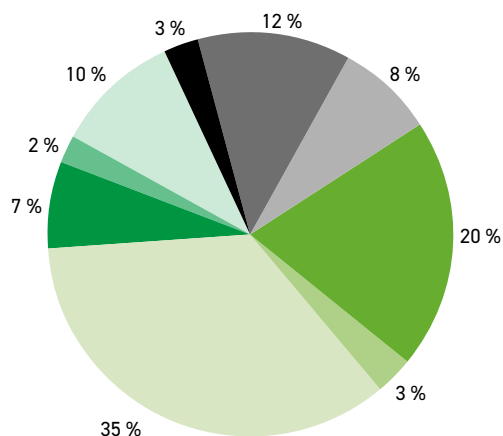


En 2022, le ratio moyen pour la zone A de Decoset est de 189 kg/hab/an

Les déchets verts représentent encore la majorité des apports, soit 35 % des tonnages (-10 % par rapport à 2021).

Les deux autres flux majoritaires sont les gravats (20 % des tonnages) et le tout-venant incinérable (12 % des tonnages).

Répartition des matériaux collectés



- Carton
- Tout venant incinérable
- Tout venant non incinérable
- Gravats
- Métaux
- Déchets verts
- Bois
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Autres (mobilier, plâtre, déchets ménagers spéciaux et diffus, textiles, ampoules/néons, huiles, batteries, capsules nespresso, encre, radios)

EN CHIFFRES

Déchèteries des habitants

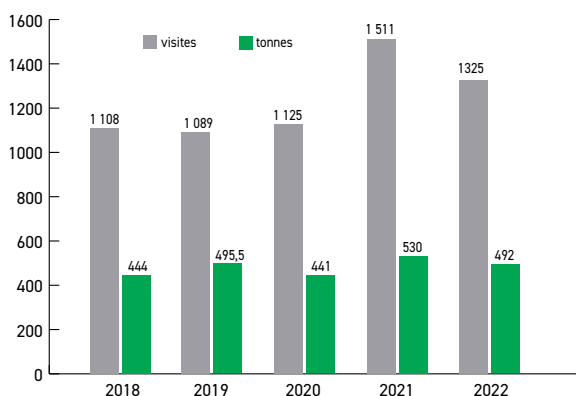
21 650 tonnes collectées
257 entrées par jour et par déchèterie
189 kg/hab
 - 12 % / 2021

La déchèterie des professionnels : baisse de la fréquentation et des dépôts

Les artisans (résidant ou pas sur le territoire), ainsi que les services techniques communaux ont accès à la déchèterie des professionnels, située à Labège, gérée par le Sicoval, pour y déposer les déchets issus de leurs activités.

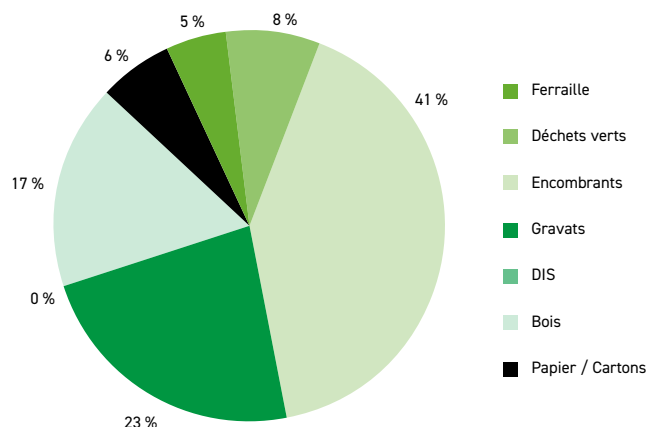
Jours et heures d'ouverture :
Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 16h30
Fermeture les jours fériés

ÉVOLUTION DES TONNAGES ET DE LA FRÉQUENTATION



La fréquentation de la déchèterie pour professionnels a diminué de 12 % par rapport à 2021 ainsi que les tonnages de 7 % (492 tonnes).

RÉPARTITION DES MATÉRIAUX COLLECTÉS



En 2022, les apports en encombrants ont augmenté de 4 % par rapport à 2021, ainsi que les tonnages de bois (+ 3 %). Les autres apports de matériaux ont baissé.

EN CHIFFRES

Déchèteries des professionnels

492 tonnes (-7 % / 2021)
1 325 visites (-12 % / 2021)
371 kg en moyenne par dépôt

Les autres déchets des Sicovaliens : les collectes spécifiques

Les encombrants et DEEE

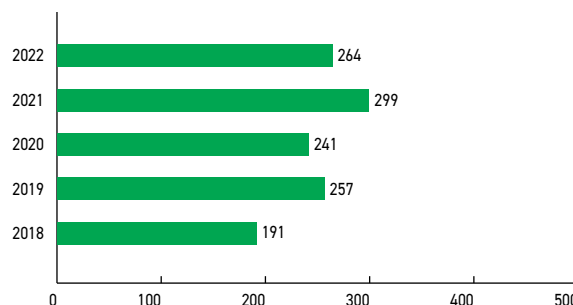
Les encombrants/DEEE sont collectés à la demande (sur rendez-vous) dans la limite de 6 rendez-vous par an par foyer. Depuis mars 2018, la collecte est effectuée par l'entreprise d'insertion Les Rudovaloristes dans des conditions qui permettent la préservation et le réemploi des objets collectés.

Cette prestation a généré un total de 1 822 heures d'insertion en 2022.



En 2022, les tonnages d'encombrants/DEEE collectés ont baissé de 12 % (264 tonnes soit un ratio de 3 kg/hab).

Evolution des tonnages depuis 2018



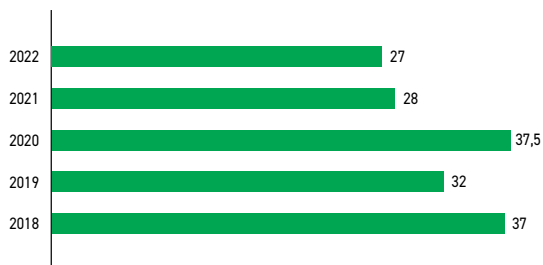
En 2022, 1 876 rendez-vous ont été effectués dont 1 683 pour des pavillons. De nouvelles modalités de collecte des encombrants des collectifs ont été mises en œuvre, ce qui a été bénéfique, à la fois pour les conditions de collecte pour les équipes que pour la qualité de service rendu aux habitants.

Les branchages

La collecte a lieu sur demande et est payante, excepté pour les personnes bénéficiant de l'agrément PMR* (service gratuit) accordé par le Sicoval. Ces personnes bénéficient de 4 passages gratuits par an.

*Personnes à mobilité réduite

Evolution des tonnages depuis 2018



En 2022, 27 tonnes de branchages ont été collectées (soit un ratio de 0,34 kg/hab). On note une baisse du tonnage collecté sur la collecte en porte à porte payante (-4 %).

Au total, 93 kg/an/hab de déchets verts ont été collectés, tous modes de collecte confondus (porte-à-porte et déchèteries).

EN CHIFFRES

Encombrants

264 tonnes d'encombrants collectées en porte à porte soit 141 kg/rdv

Déchets verts

27 tonnes de branchages collectées en porte-à-porte

261 rendez-vous soit 103 kg/rendez-vous

7 568 tonnes de déchets verts collectées en porte-à-porte et déchèteries des habitants

Soit 93 kg/hab

- 11 % / 2021

La production de déchets des professionnels du territoire

Le Sicoval est compétent pour la collecte des déchets ménagers et assimilés. Le terme « assimilés » se rapporte aux déchets non ménagers des entreprises, administrations, associations. La collectivité collecte les déchets de ces établissements sur 24 zones d'activités et assure la gestion des déchets de plus de 1 000 sociétés/administrations.

Depuis 2017, le Sicoval accompagne les producteurs non ménagers pour les aider dans la prévention et la gestion de leurs déchets et les orienter vers des prestataires privés de collecte, le cas échéant.

Les Déchets Industriels Banals (DIB) des parcs d'activité

Ce service concerne la collecte dédiée aux DIB qui s'effectue 1 fois par semaine.



844 tonnes de DIB ont été collectées en 2022, soit une hausse de plus de 9 % par rapport à 2021.

Les papiers/cartons des professionnels

Depuis 2013, les papiers/cartons des professionnels sont collectés une fois par semaine, dans des bacs à couvercle bleu.



315 tonnes de papiers/cartons ont été collectées en 2022 (+8 % / 2021).

La hausse des tonnages peut s'expliquer par le fait qu'un nombre important de professionnels a rejoint le service de collecte des déchets proposé par le Sicoval en 2022.

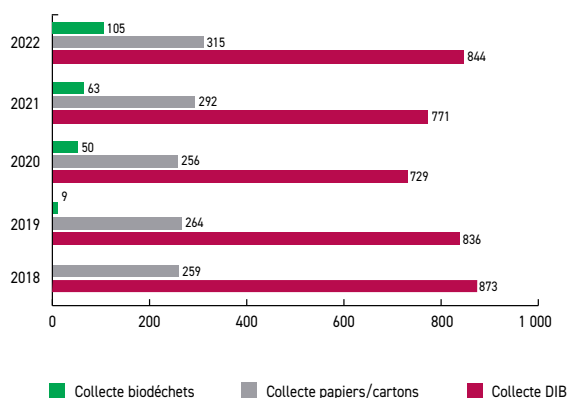
Les biodéchets des gros producteurs

La collecte des biodéchets pour les gros producteurs a été initiée en septembre 2019. Après un démarrage en douceur, les demandes ont augmenté au fil des mois.



105 tonnes de biodéchets ont été collectées auprès d'une vingtaine de producteurs (+67 % par rapport à 2021).

ÉVOLUTION DES TONNAGES DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS



EN CHIFFRES

Déchets Industriels Banals

884 tonnes
+9 % / 2021

Papiers/Cartons

315 tonnes
+8 % / 2021

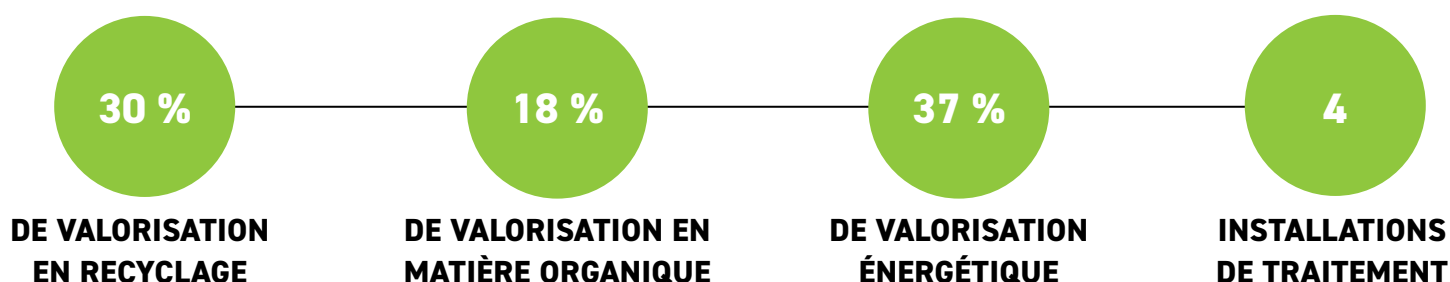
Biodéchets

105 tonnes
+67 % / 2021



2022

Le traitement des déchets : valorisation et recyclage



La compétence traitement

Dans le cadre du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Occitanie, le Sicoval a délégué la compétence traitement des déchets au Syndicat Mixte Décozet (DEchèteries, COLlectes Sélectives, Traitement).

Créé en 1993, ce syndicat regroupe 8 EPCI* totalisant 152 communes et 1 037 413 habitants (pour la zone A de Décozet prise en compte dans ce rapport annuel : 8 EPCI, 148 communes, 489 029 habitants).

L'objectif est de mutualiser les équipements et les investissements lourds.

DECOSET assure donc le traitement des ordures ménagères résiduelles, du tri sélectif, des déchets verts, des DIB et cartons des commerçants, des encombrants/DEEE, ainsi que la gestion des déchèteries des habitants :

- 2 unités de valorisation énergétique à Bessières et à Toulouse,
- 1 centre de tri - conditionnement à Bessières,
- 1 plate-forme de compostage à Léguevin,
- 4 centres de transfert (dont celui de Belberaud),
- 13 déchèteries (dont celles de Labège, Montgiscard et Ramonville Saint-Agne).

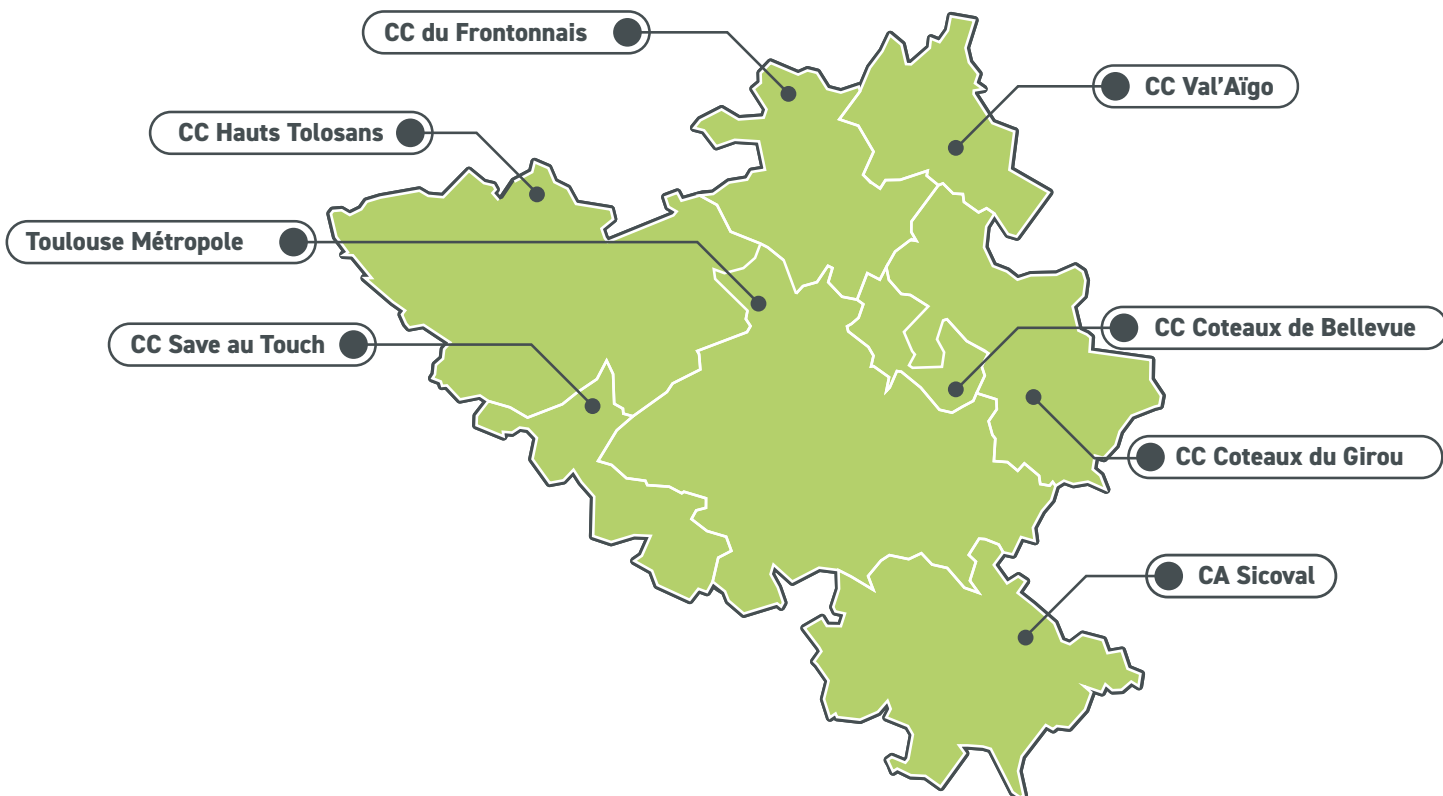
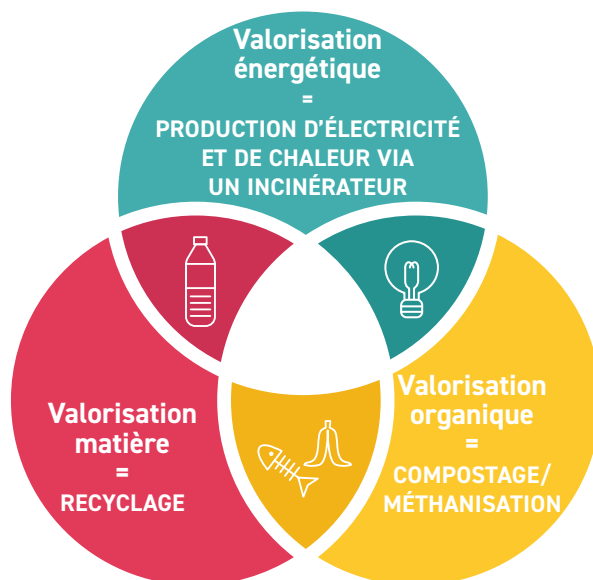
La localisation de l'ensemble des installations est disponible sur www.decozet.fr

* Établissement public de coopération intercommunale

32 élus siègent au Comité Syndical de DECOSET ; celui-ci s'est réuni 5 fois en 2022.

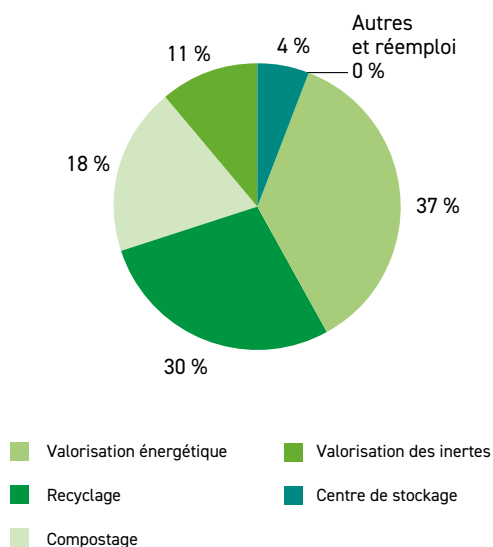
L'effectif total des services de DECOSET est composé de **73 agents**.

Quelques définitions



Le fonctionnement de chaque mode de traitement peut engendrer la production de nouveaux déchets, les résidus ou sous-produits de traitement, qui doivent à leur tour être traités. Par exemple, les déchets orientés vers la valorisation énergétique sont incinérés. Leur combustion génère des mâchefers (résidus) mais aussi des fumées liées à l'incinération.

PERFORMANCE DE VALORISATION GLOBALE



Après leur collecte, les Déchets Ménagers et Assimilés ont été majoritairement orientés vers l'incinération avec production d'énergie (37 % contre 36 % en 2021) et aussi vers :

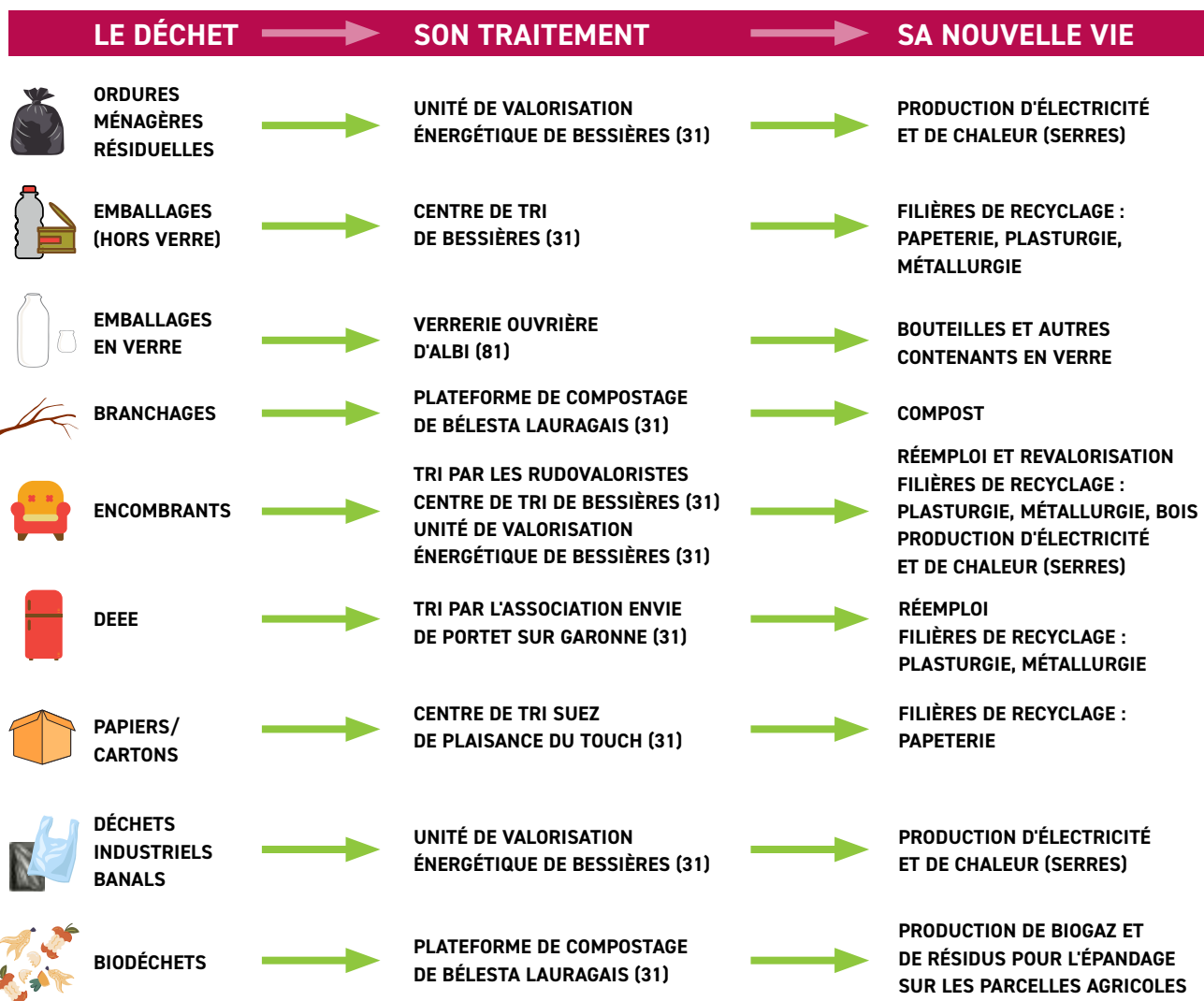
- la valorisation matière : 30 % (28 % en 2021) ;
- la valorisation organique : 18 % (19 % en 2021) ;
- le stockage : 4 % (6 % en 2021).

Le taux de valorisation atteint 96 % (recyclage, compostage, valorisation des inertes et production d'énergie) ce qui s'améliore par rapport à 2021 (94 %).

Afin d'améliorer le taux de valorisation, une partie du tout-venant non incinérable (TVNI) collectée en déchèterie est broyée, ce qui permet l'incinération et la valorisation énergétique.

L'unité de valorisation de Bessières a produit 117 812 MWh d'électricité, dont 99 885 MWh ont été valorisés par EDF et 18 441 MWh valorisés en autoconsommation pour les besoins de l'usine : 60 234 MWh de chaleur utilisée pour son fonctionnement et 31 765 MWh de chaleur valorisée dans les serres voisines. La performance énergétique de l'usine est de 100,3 % selon la circulaire du 18 avril 2016 pour la TGAP* et de 98,2 % selon les calculs de l'arrêté ministériel.

**Taxe Générale sur les Activités Polluantes*



Traitement et valorisation des déchets collectés dans les 3 déchèteries « habitants »

	Destination	Mode de valorisation
GRAVATS	MP Granulats Denjean Saboulard Suez	CSDU* Classe III
MÉTAUX	Derichebourg Bartin Recyclage Eco Récupération	Valorisation matière
PAPIERS/ CARTONS	Véolia Propreté à Villeneuve- Tolosane et Toulouse (31) Suez Plaisance du Touch	Valorisation matière
VERRE	Verrerie Ouvrière d'Albi (81)	Valorisation matière
BOIS	Cler-Vert à Bélesta-Lauragais (31)	Valorisation matière
BATTERIES	STMC (31) EOVAL	Valorisation matière
HUILE DE VIDANGE	Huiles Sieva à Saint-Alban (31)	Traitement des déchets dangereux
TEXTILES	Relais textiles	Valorisation matière
PILES	Convention Screlec/Decoset Paprec D3E à Castres et Guitalens (81)	Valorisation matière
NÉONS	Convention Decoset/Recylum SAS ARTEMISE VULAINES (10) SARP INDUSTRIES Limay (78)	Valorisation matière
DEEE**	Collecte et traitement Envie (31)	Valorisation matière et valorisation énergétique
DÉCHETS VERTS	Cler-Vert à Bélesta-Lgs (31) ROM (31)	Compostage
TOUT- VENANT incinérable	SETMI (31) ECONOTRE (31)	Valorisation énergétique par incinération
TOUT- VENANT non incinérable	Véolia Propreté à Villeneuve-Tolosane (31) DRIMM	Centre Enfouissement Technique (mise en décharge)
Autres DMS***	Traitement EOVAL (31) Collecte Jardel	Traitement des déchets dangereux
DDS (Déchets diffus des ménages)	Convention Décoset/EcoDDS Collecte Jardel/Traitement EOVAL	Traitement des déchets dangereux

* CSDU : Centre de Stockage des Déchets ultimes

** DEEE : Déchets Equipements Électriques et Electroniques

*** DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

Traitement des déchets collectés à la déchèterie des professionnels

Types Déchets	Filière de traitement	Mode de Valorisation
GRAVATS	Valorisation ISDI* de la société CORUDO à Carbonne (31)	Valorisation matière Réaménagement de carrières
FERRAILLES	Etablissements CMS à Montréjeau (31) et Eco Récupération à Bruguères (31)	Valorisation matière
PAPIERS/ CARTONS	Etablissements Saica Natur Sud à St Girons (09) ou Maria Valorisation à Portet s/Garonne(31) ou Sita à Plaisance du Touch (31)	Valorisation matière
VERRE	Verrerie Ouvrière d'Albi (81)	Valorisation matière
BOIS	Etablissements AFB (ex-UBS) à Longages (31) SEOSSE à Bruguères (31)	Valorisation matière
PILES	Corepile	Valorisation matière
DÉCHETS VERTS	Fumeco-Lèze à Artigat (09)	Compostage
TOUT- VENANT	Tri sur le Centre de tri de la société CORUDO. Les refus de tri seront enfouis en CET** de Classe II à Montech (82)	Valorisation matière Stockage
D.M.S***	Eoval à Lafitte-Vigordane (31)	Traitement spécifique
BATTERIES	STCM à Toulouse (31)	Traitement spécifique
DEEE****	Eco systèmes	Traitement spécifique, réemploi, recyclage
Ampoules basse consommation	Recylum	Traitement spécifique, recyclage

*ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes

**CET : Centre d'Enfouissement Technique

***DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

****DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques



LES REFUS DE TRI

On appelle « refus de tri », la partie des déchets non conformes (non-respect des consignes de tri) présents dans le bac jaune. Ces déchets, après avoir été écartés par les agents sur les chaînes de tri, sont réorientés vers un centre d'incinération où ils seront valorisés énergétiquement. Les erreurs de tri engendrent des surcoûts pour la collectivité.

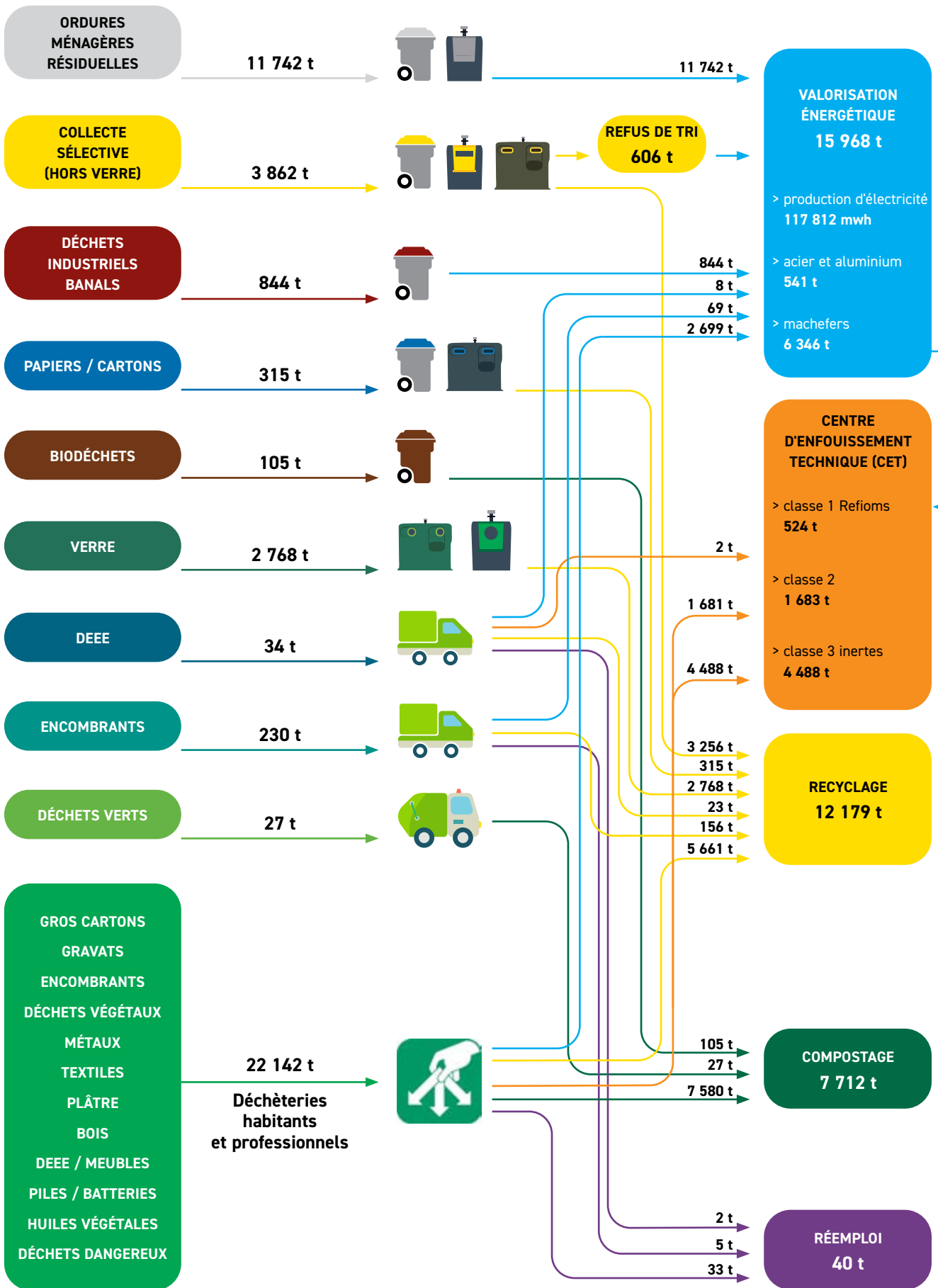
En 2022, 20,5 % de refus de tri (soit environ 10 kg/hab) ont été recensés.

COMMENT ÉVITER LES REFUS DE TRI ?

Les consignes de tri sont régulièrement rappelées sur les différents supports de communication :

- se référer au mémo tri (dans le calendrier de collecte) ou sur www.sicoval.fr
- ne pas mettre les éléments recyclables dans des sacs (qu'ils soient en papier ou en plastique)
- les séparer les uns des autres avant de les mettre dans le bac ou la colonne.

Synoptique des déchets





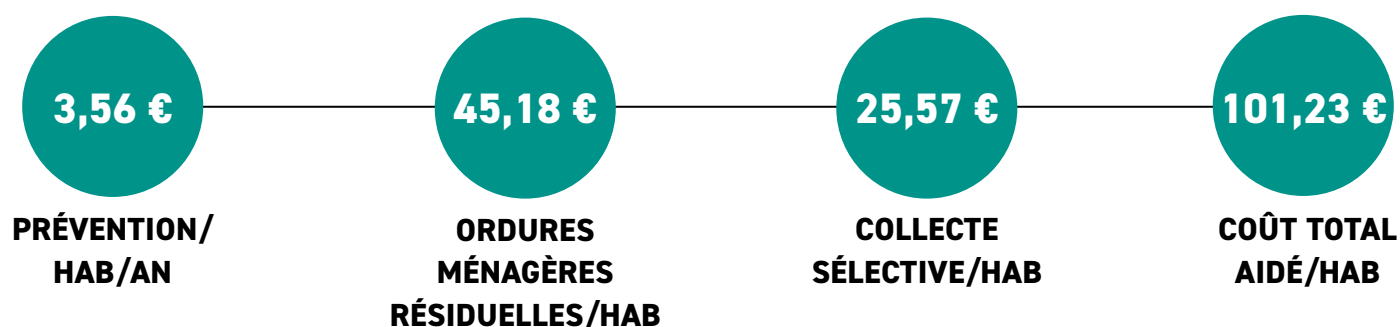
■ Jan ■ Feb ■ Mar ■ Apr ■ May ■ Jun

	Jan	Feb
Sales	223,144	187,255
Direct costs of goods	145,994	107,255
Payroll	10,200	10,200
Other	800	800
Cost of goods sold	156,994	178,255
Gross Margin	66,150	87,299
Gross Margin%	29.64%	32.87%
Operating Expenses	24,000	24,000
Sales and Marketing Expenses	6,000	6,000
Sales and Marketing payroll	3,500	3,500
Advertising	2,000	4,500
Catalog	0	0
Mailing	0	0
Promotion	4,500	1,550
	550	550



2022

Les indicateurs financiers



Le financement du service

La redevance incitative

La redevance incitative est entrée en vigueur le 1er janvier 2016, pour tous les usagers du service, sur l'ensemble du territoire. Elle permet de financer le service de collecte (déchets ménagers résiduels, tri sélectif, encombrants, DEEE), le transport et le traitement des déchets (tri, compostage, incinération...), les équipements (conteneurs, composteurs, colonnes...), les déchèteries, les actions de sensibilisation et de prévention, le service social pour les personnes ne pouvant se déplacer, les frais de fonctionnement du service.

Afin de maintenir l'objectif d'équilibre budgétaire, de provisionner une enveloppe « risques et aléas » pour pallier les incertitudes des prochaines années sur les dépenses et d'éviter des augmentations brutales des redevances, une augmentation des tarifs de 2 % a été appliquée, au regard des augmentations des principaux postes de dépenses :

- + 6 % sur le traitement-DECOSSET (45 % du budget déchet),
- + 2 % sur la collecte-SUEZ (33 % du budget déchet).

• Les particuliers : logements individuels pavillonnaires et logements collectifs dotés de bacs individuels

Volume de bac gris	Rebigue ⁽¹⁾		Autres communes ⁽²⁾	
	Part fixe	Levée	Part fixe	Levée
80 l	109,53 €	2,74 €	120,95 €	2,74 €
120 l	130,07 €	4,11 €	141,49 €	4,11 €
240 l	191,69 €	8,22 €	203,11 €	8,22 €
360 l	253,31 €	12,32 €	264,73 €	12,32 €
660 l	407,36 €	22,59 €	418,78 €	22,59 €
770 l	463,85 €	26,36 €	475,27 €	26,36 €

⁽¹⁾ 1 collecte du bac gris/semaine + tri sélectif en apport volontaire

⁽²⁾ 1 collecte du bac gris/semaine + collecte du bac jaune tous les 15 jours

La facture est adressée à chaque usager.

Établie au semestre, elle est composée de deux éléments :

- Une part fixe : accès à l'ensemble des services + forfait correspondant au volume du bac gris.
- Une part incitative : utilisation du service par l'usager, c'est-à-dire nombre de levées du bac gris.

• Les immeubles ou résidences équipés de bacs collectifs : la facture est adressée au gestionnaire.

		Castanet-T. et Ramonville St A. (cas particuliers) ⁽¹⁾	Rebigue ⁽²⁾	Autres communes dont Castanet-T. et Ramonville St A. ⁽³⁾
Part fixe	Forfait par logement ou local commercial	84,43 €	34,23 €	45,64 €
	Prix au litre du bac gris en place	0,5135 €		
Prix du litre collecté (par levée)		0,03423 €		

⁽¹⁾ 2 collectes du bac gris/semaine + 1 collecte du bac jaune/semaine

⁽²⁾ 1 collecte du bac gris/semaine + tri sélectif en apport volontaire

⁽³⁾ 1 collecte du bac gris/semaine + collecte du bac jaune tous les 15 jours

• Les points d'apport volontaire enterrés : la facture est adressée à chaque usager.

	Tambour de 40 litres (pour les particuliers et certains professionnels)	Tambour de 100 litres (uniquement professionnels)
Part fixe	116,84 €	172,29 €
Prix de l'ouverture*	1,37 €	3,42 €

* l'ouverture du tambour « ordures ménagères » est déclenchée par un badge d'accès

• Les professionnels* : la facture est adressée à chaque usager.

Sont concernées les entreprises (sociétés, restaurants et commerces) ainsi que les communes et les établissements publics.

Etablie au semestre, elle est composée de deux éléments :

- Une part fixe : accès à l'ensemble des services + forfait correspondant au volume du/des bacs gris ou grenat + forfait correspondant au volume du/des bacs jaunes ou bleus.
- Une part incitative : utilisation du service par l'usager, c'est-à-dire nombre de levées du bac gris/grenat (les levées du bac jaune/bleu ne sont pas facturées).

*certains professionnels installés en immeuble sont facturés par le gestionnaire

	1 ^{re} tranche		2 ^e tranche		3 ^e tranche		Majoration Castanet-T. Ramonville St A.	Prix au litre des bacs gris/grenat en place
	Bac gris/grenat 0 à 360 l	Bac jaune/bleu 0 à 360 l	Bac gris/grenat 361 à 2310 l	Bac jaune/bleu 361 à 2310 l	Bac gris/grenat + de 2310 l	Bac jaune/bleu + de 2310 l		
Part fixe	57,04 €	22,82 €	114,10 €	45,64 €	228,18 €	91,27 €	38,80 €	0,5135 €
Prix du litre collecté (par levée)	0,03423 €							

• La collecte des biodéchets des gros producteurs (professionnels)

	Forfait au volume des bacs Prix litre en place : 0,4507 € Multiplié par 2 si C2		Abonnement
	120 l	240 l	
Part fixe	55,16 €	110,32 €	55,16 €
Prix de la levée (par litre)	0,03376 €/litre		

• Les abattements, plusieurs cas de figure :

En habitat individuel uniquement :

- Personnes éloignées du point de collecte (plus de 100 m) : abattement de 20 % sur la part fixe
- Les foyers d'une personne dotés d'un bac de 80L : abattement de 20 €/an (justificatif demandé lors de la première demande).
- Personnes utilisant des protections anatomiques : abattement de 50 €/foyer/an (sur justificatif : certificat médical)

Les abattements ne sont pas cumulables ; seul le plus avantageux est pris en compte.

• Les tarifs appliqués à la déchèterie pour les professionnels

Matériaux	Tarifs de base (activités professionnelles et services techniques communaux)*	Tarifs syndics et associations	Tarifs pour les salariés ou les entreprises de service à la personne intervenant auprès d'un public fragile
			Personnes âgées, personnes dépendantes ou personnes handicapées (sous tarification imposée par le Conseil Général)**
Gravats	17,07 €/m ³	6,60807 €/m ³	Accès gratuit (jusqu'à 5 m ³ /jour)
Encombrants	49,86576 €/m ³	7,57197 €/m ³	
Verre	47,14542 €/m ³	7,13286 €/m ³	
Plastique	42,55083 €/m ³	6,46884 €/m ³	
Papiers/Archives	37,94553 €/m ³	5,75127 €/m ³	
Déchets végétaux	30,96261 €/m ³	4,69098 €/m ³	
Bois	30,96261 €/m ³	4,69098 €/m ³	
Ferraille	30,96261 €/m ³	4,69098 €/m ³	
Cartons	30,96261 €/m ³	4,69098 €/m ³	
Déchets spéciaux	4,46607 €/kg	0,68544 €/kg	
DEEE	Reprise gratuite	Reprise gratuite	
Batteries	Reprise gratuite	Reprise gratuite	

* y compris les salariés ou les entreprises de service à la personne intervenant auprès d'un public non fragile

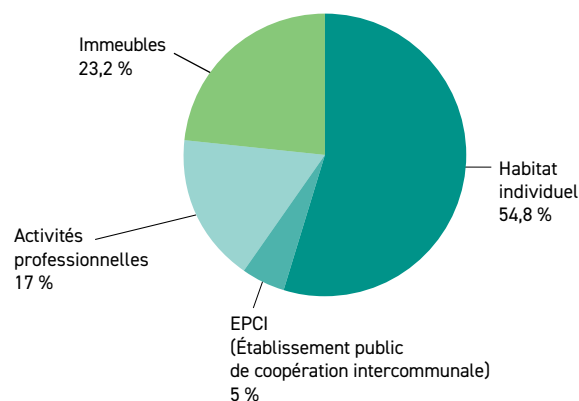
** le justificatif à produire au gardien de la déchèterie sera l'attestation de contraintes tarifaires

• Les moyens de paiement : au choix

Plusieurs moyens de paiement sont à la disposition des usagers :

- Par TIP
- Chez un buraliste / partenaire agréé* en espèces (max. 300€) ou au Trésor public (carte bancaire accepté), muni(e) de votre facture (*Impots.gouv.fr/paiement-de-proximite)
- Par chèque à l'adresse indiquée sur la facture,
- Par prélèvement, soit à l'échéance, soit mensuellement,
- Par paiement en ligne sur le site internet du Sicoval.

Le bilan de la redevance déchets



EN CHIFFRES

Redevances déchets 2022

10.5 millions d'€ de redevances
30 517 usagers assujettis à la redevance incitative

Le budget annuel du service

Le budget « Déchets » est un budget annexe, qui fait l'objet d'une comptabilité distincte du budget général de la collectivité. L'équilibre est obtenu par les recettes provenant principalement des redevances payées par les usagers du service et les subventions des éco-organismes.



Les dépenses

Les dépenses de l'année 2022 s'élèvent à 12 223 755 € dont 11 674 099 € pour le fonctionnement et 549 655 € pour l'investissement.

Les dépenses 2022

Contrats de prestations entreprises
3 227 564 € (28 %)

Collecte des déchets (Suez/Corudo)
2 970 419 €
Pré collecte 257 145 €
(maintenance, entretien, contenants de stockage et location)

Charges à caractère général
785 409 € (7 %)

Dont dépenses de prévention 183 156 €

FONCTIONNEMENT
11 674 099 € TTC

INVESTISSEMENT
549 655 € TTC

Traitement et transfert (Décoset/Corudo)
5 976 688 € (51 %)

Charges de personnel
1 684 438 € (14 %)



Vidage des colonnes enterrées

La collecte, les déchèteries et le traitement des déchets constituent la quasi-totalité des dépenses de fonctionnement (90 %).

Les dépenses de traitement des déchets regroupent :

- L'incinération des ordures ménagères,
- Le tri des déchets recyclables,
- Le réseau des déchèteries pour les particuliers,
- Les mises aux normes des installations...

Les obligations réglementaires sur l'extension des consignes de tri des emballages nécessitent également de prévoir le financement du futur centre de tri. Les nouvelles législations, ainsi que l'envolée tarifaire sur les coûts de traitement, maintiennent une pression financière sur ce poste de dépense.

Toutes les optimisations sur les prestations de collecte permettent de maîtriser les coûts et d'absorber les augmentations des dépenses sur le volet traitement des déchets. Une partie des dépenses de fonctionnement permet de financer les différents projets de sensibilisation et d'innovation. Ces projets sont majoritairement soutenus par l'ADEME* et la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.

La moitié des dépenses d'investissement concerne les équipements de pré-collecte :

- l'achat des bacs pour les différents flux de déchets (ordures ménagères, tri sélectif, déchets industriels banals et papier-carton des professionnels),
- l'achat des colonnes enterrées pour les projets publics de réhabilitation ou d'équipement de centre-ville,
- l'achat des contrôles d'accès pour les colonnes enterrées...

Dans les dépenses d'investissement, on retrouve également les frais liés au logiciel de facturation Ecocito et à la maintenance des véhicules du service de Gestion des déchets.

*Agence de la transition écologique

EN CHIFFRES

Les dépenses

11,67 millions € TTC
+ 0,3 % / 2021

Les contributions dues aux organismes

Type de prestation du syndicat mixte Décoset	Factures payées 2021 (€ TTC)	Factures payées 2022 (€ TTC)	Évolution 2021-2022
Incinération des déchets ménagers résiduels	1 560 564 €	1 430 626,26 €	-7 %
Tri des collectes sélectives	1 159 985 €	1 068 088,50 €	-7 %
Compostage des déchets verts	69 545 €	68 741,51 €	-2 %
Déchèteries	1 411 003 €	1 573 389,52 €	6 %
Encombrants	5 634 €	6 689,86 €	-20 %
Transfert des déchets vers les centres de traitement	448 625 €	408 657,34 €	-6 %
Autres (charges, participation aux emprunts,...)	364 327 €	332 356,06 €	-12 %
Total	5 019 683 €	4 888 549,04 €	-4 %

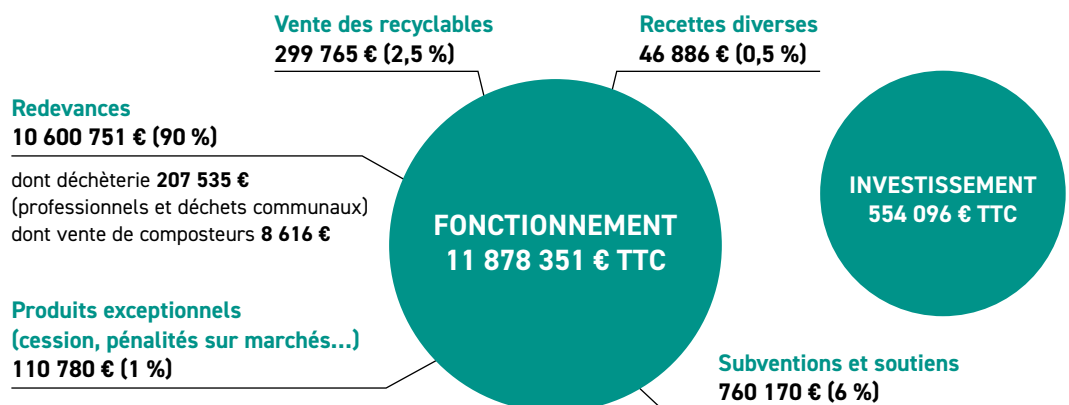
La contribution à Décoset est directement impactée par l'augmentation de la population (pour les déchèteries = 17,80 € HT/habitant) et par l'évolution des tonnages.

Les prestations rémunérées à des entreprises (marchés publics en cours)

Prestataires	Objet du marché	Début de marché	Fin de marché	Montant TTC des factures payées en 2021	Montant TTC des factures payées en 2022	Évolution 2021/2022
QUADRIA	Fourniture et livraison de composteurs bois	18/08/2017	17/08/2021	47 659 €	9 002 €	-81,11%
QUADRIA	Fourniture et livraison de composteurs plastique	18/08/2017	17/08/2021	1 959 €	268 €	-86,32%
QUADRIA	Fourniture et livraison de bio seaux	18/08/2017	17/08/2021	7 825 €	1 070 €	-86,32%
SUEZ RV	Collecte des déchets ménagers et assimilés 2018-2024	01/03/2018	28/02/2025	3 120 991 €	3 283 809 €	5,22%
SULO France SAS	Fourniture et installation de colonnes aériennes neuves	23/11/2017	23/11/2021	989 €	21 232 €	2047,22%
SULO France SAS	Fourniture et installation de colonnes enterrées neuves	23/11/2017	23/11/2021	5 228 €	19 396 €	270,97%
INCITAT ENVIRONNEMENT	Fourniture et installation d'un système de gestion des bornes d'apport volontaire	23/11/2017	22/11/2021	49 349 €	-6 603 €	-113,38%
SULO France SAS	Fourniture et livraison de bacs roulants neufs pour la précollecte des OM	23/11/2017	23/11/2021	124 293 €	70 320 €	-43,42%
SULO France SAS	Fourniture et livraison de bacs roulants neufs pour la précollecte des Bio déchets	23/11/2017	23/11/2021		211 €	
CORUDO	Mise à disposition de contenants, évacuation et traitement des déchets déchèteries	17/02/2019	16/02/2025	179 566 €	195 257 €	8,74%
ESAT LE VIGNALIS	Fourniture et livraison de composteurs bois	21/12/2021	20/12/2023		5 400 €	
ASSOCIATION EMERAUDE	Fourniture et livraison de composteurs bois classiques	21/12/2021	20/12/2023		25 725 €	
SULO France	Fourniture et livraison de composteurs bois	21/12/2021	20/12/2023		23 158 €	
INCITAT ENVIRONNEMENT	Contrôle d'accès sur colonnes enterrées : Maintenance et exploitation parc	07/04/2022	07/04/2026		9 756 €	
INCITAT ENVIRONNEMENT	Contrôle d'accès sur colonnes enterrées : extension renouvellement parc	07/04/2022	07/04/2026		11 940 €	
SULO France	Fourniture et livraison de bacs roulants	07/04/2022	07/04/2026		62 818 €	
MINERIS PROPLETE	Prestations de lavage et maintenance de colonnes aériennes et enterrées	07/04/2022	07/04/2026		13 247 €	
VERDICITE	Caractérisation sur les om résiduelles	04/04/2022	03/04/2023		16 017 €	
				3 537 857 €	3 762 023 €	

Les recettes

Les recettes de l'année 2022 s'élèvent à 12 432 447 € dont 11 878 351 € pour le fonctionnement et 554 096 € pour l'investissement.



La principale source de recettes provient des redevances payées par les particuliers, les professionnels et les administrations publiques (90 %).

Le reste des recettes de fonctionnement est issu :

- Des soutiens des éco-organismes sur les filières à Responsabilités Élargies des Producteurs : CITEO (emballages et papier), REFASHION (textile)...
- Des subventions de l'ADEME, la région Occitanie ou l'Union Européenne, en réponse à des appels à projets ou des demandes spécifiques ;
- La vente des matières recyclables qui subit les fluctuations des marchés des matériaux cotés en bourse. Une meilleure qualité du tri sélectif permet

de garantir une plus large reprise des matériaux collectés, les industriels ayant une exigence élevée sur les standards de qualité.

La majorité des recettes d'investissement provient des amortissements des achats d'équipements.

Sur la partie investissement, des recettes sont également issues des fonds de concours avec les communes pour l'installation des colonnes enterrées sur le domaine public, prise en charge pour moitié par les municipalités.

Ce dispositif permet de soutenir les projets des communes tel que le remplacement de colonnes aériennes pour le verre en colonnes enterrées, en vue d'une meilleure intégration paysagère.

La vente des produits de collecte sélective

Produits	Tonnages 2022	Évolution 2021/2022	Recettes 2022	Evolution 2021/2022
Verre	2 768 t	0 %	73 050 €	44 %
Carton - ELA*	617 t	-18 %	74 474 €	-27 %
Bouteilles plastiques	200 t	-22 %	102 709 €	111 %
Acier	143 t	15 %	18 859 €	10 %
Aluminium	17 t	0 %	13 648 €	25 %
Total	3 715 t	-4 %	282 740 €	23 %

*ELA : emballages des liquides alimentaires

Les recettes des papiers et journaux magazines ne figurent pas ici car elles sont déduites des coûts de tri. En 2022, le prix de rachat des plastiques a connu une forte variabilité selon les résines allant de 80 à 850 €/t. À contrario, pour le verre, le prix de rachat a connu une augmentation constante (environ 28€/t en fin d'année).

Les autres recettes/ventes de marchandises

Les dispositifs réglementaires associés aux conditions de reprises des produits dans les marchés de collecte et de la déchèterie des professionnels permettent de bénéficier de recettes décrites ci-dessous :

Origine des soutiens	Produits	Tonnages 2022	Evolution 2021/2022	Recettes 2022	Evolution 2021/2022
CITEO*	Journaux magazines	2 129 t	-3 %	79 857 €	-4 %
Collecte sélective des professionnels	Papier Carton	315 t	8 %	0 €	-100 %
Déchèterie des professionnels	Ferraille	18 t	-53 %	3 041 €	-51 %
	Gros de magasin	19 t	-55 %	376 €	-75 %
Total		2 563 t	-3 %	83 274 €	-21 %

*aide versée en 2022 sur tonnages 2021

EN CHIFFRES

Les recettes

12,43 millions d'€ TTC
-0,9 % / 2021

655 970 € de soutien CITEO : idem 2021
299 765 € de vente de produits
+19 % / 2021

Les partenaires financiers (soutiens et subventions)

Nature du programme	Montant de l'aide retenue	Taux de participation				Taux d'avancement du programme	Subventions perçues	
		ADEME	REGION	CD31	FEDER		Subventions antérieures	Subventions 2022
Interreg Sudoe	196 338,75 €	sur facturation			75 %	100 %	129 108,18 €	49 476,17 €
Projet GD6D	95 088 €	47,54 %	47,54 %			100 %	14 263,20 €	16 449,48 €
PNA	7 300 €			50 %		100 %	0,00 €	4 653,82 €
						Total	143 371,38 €	70 579,47 €

Le soutien de CITEO à la collecte des emballages : CITEO soutient les collectivités dans leur programme de collecte sélective en leur reversant la taxe perçue auprès des producteurs d'emballages.

Les recettes 2022 sont de 655 970 €, soit 8,07 €/hab.




Sur le barème 2017-2022, le soutien CITEO sur les emballages est plafonné par rapport au soutien de l'année 2016 car le Sicoval n'est pas encore passé à l'extension des consignes de tri des emballages.



Les dépenses globales du budget déchets ont augmenté de 0,91 % (collecte et traitement essentiellement) et les recettes ont baissé de 0,90 %.

La répartition des coûts

Dans le tableau ci-dessous, seuls les principaux flux de déchets sont présentés ; ne sont pas indiqués notamment les collectes liées aux professionnels.

	COÛT COMPLET DU FLUX	➤➤ COÛT COMPLET À LA TONNE	➤➤ COÛT À LA CHARGE DE L'HABITANT	€ FINANCÉ PAR	👤 COÛT À L'HABITANT
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES  11 742 TONNES soit 144 kg/hab./an	3 778 598 €	321,81 € la tonne collectée et valorisée en porte à porte	312,73 € la tonne d'ordures ménagères	Recettes industrielles 63 068 € Soutiens 106 585 € Redevances 3 608 945 €	45,18 €/hab.
EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES  3 862 TONNES soit 48 kg/hab/an	2 782 099 €	720,35 € la tonne collectée et triée en porte à porte	484,58 € la tonne d'emballages	Revente matériaux 217 098 € Soutiens 693 463 € Redevances 1 871 538 €	23,03 €/hab.
EMBALLAGES EN VERRE  2 768 TONNES soit 34 kg/hab/an	488 299 €	176,38 € la tonne collectée et triée	133,39 € la tonne de verre	Revente matériaux 80 975 € Soutiens 38 147 € Redevances 369 177 €	4,54 €/hab.
DÉCHÈTERIES  15 360 TONNES soit 189 kg/hab/an	1 781 208 €	154,15 € la tonne collectée et triée	136,85 € la tonne en déchèterie	Revente matériaux 119 876 € Soutiens 79 986 € Redevances 1 581 346 €	19,46 €/hab.

Pour info : en 2019, le Sicoval était la 2^e agglomération au coût de gestion des déchets le plus bas en Occitanie.

Les indicateurs de performance du marché de collecte

Le marché de collecte 2018-2024 comprend plusieurs clauses incitatives évaluées chaque année.

1 - Amélioration du taux de refus de la collecte sélective

Le taux de refus moyen communiqué par le délégataire en charge des opérations de tri sur le site d'Econotre à Bessières pour 2022 est de **21 % (20 % en 2021)**.

2 - Satisfaction de la relation usagers (CRC)

Le taux de satisfaction des usagers concernant la prestation « relation usagers » a été évalué par SMS via un formulaire en ligne de satisfaction, sur la base de cinq questions.

542 usagers sollicités :

- taux de réponse **46 %**
- taux de satisfaction globale **82 %**
(augmentation par rapport à 2021 : 68 %)

3 - Collecte préservante des encombrants

La collecte des encombrants et DEEE est réalisée en camion à hayon, afin de préserver l'état des objets évacués par les usagers. L'objectif annuel est de 5 % minimum de réemploi et de 50 % de taux global (réemploi et recyclage).



En 2022, le prestataire affiche **1 % de réemploi (3,7 tonnes sur 264 tonnes)** et **48 % de taux global**.

4 - Gaz à effet de serre

Chaque année une estimation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) est réalisée sur le périmètre de la collecte* et du traitement des déchets ménagers.

Sont prises en compte :

- les collectes des ordures ménagères résiduelles (OMR), déchets recyclables et verre,
- la valorisation des déchets, sous forme énergétique (incinération) ou matière (recyclage...)**

**Les émissions liées aux déchèteries ne sont pas comptabilisées.*

***Seul le fonctionnement est pris en compte : les émissions liées à la fabrication des véhicules et bâtiments, par exemple, ne sont pas comptabilisées*



En 2022, 5 629,74 teq CO₂ ont été émises (dont 73,2 % pour la seule incinération des OMR) : 6 % pour la collecte et le transfert des déchets, et 94 % pour leur traitement.

Les déchets évités sont estimés sur le périmètre du traitement et de la valorisation. Près de 85 % des émissions sont évitées grâce au recyclage, qui permet de limiter les émissions de GES liées à l'extraction/exploitation des matières premières vierges.



En 2022, le recyclage et autres formes de valorisation ont évité 3 285,36 teq CO₂, permettant de compenser l'intégralité des émissions liées à l'incinération des OMR

Le matériel de collecte mis en place réduit les impacts environnementaux grâce à des bennes fonctionnant au biodiesel avec une motorisation thermique Euro V et Euro VI. La consommation en gasoil est de 67 litres pour 100 km soit 0.67 litres pour 1 km (0,76 litres/km en 2021).



En 2022, 19 822 tonnes de déchets ont été collectées par notre prestataire avec 197 212 km parcourus, soit une baisse de 19 % par rapport à 2021 (242 798 km).



Kilomètres parcourus par flux de déchets

- 3 % ordures ménagères en porte-à-porte,
- +33 % ordures ménagères en apport volontaire,
- 3 % tri sélectif en porte-à-porte,
- +11 % tri sélectif en apport volontaire,
- 11 % déchets industriels banals en porte-à-porte,
- +4 % déchets papiers/cartons en porte-à-porte,
- +59 % déchets verts en porte-à-porte,
- +1 % encombrants/DEEE sur RDV.

Sur l'ensemble des 4 critères de performance, le prestataire de collecte a touché un bonus de 9 500 € en lien avec la réalisation des objectifs fixés.

Les autres indicateurs de performance du service gestion des déchets

Amélioration des conditions de collecte

Suppression des points dangereux de collecte :

Les recommandations de la CRAM* excluent toute circulation autrement qu'en marche normale (c'est à dire en marche avant). Le Sicoval a engagé un travail de suppression des points dangereux (collectes en marche arrière...).

Conventions d'accès sur les voies privées :

Les conventions d'accès sur les voies privées (entre le Sicoval, le prestataire de collecte et les propriétaires) sont possibles sous certaines conditions et définissent les responsabilités, les devoirs et les obligations de chacun.



18 conventions ont été signées en 2022.

Cahier des prescriptions techniques pour la collecte des déchets :

Pour que la gestion des déchets soit prise en compte dans les futurs projets d'urbanisation, un cahier de prescriptions techniques relatif à la collecte des déchets a été élaboré.

Ce dispositif permet de contrôler dès l'instruction des permis de construire la conformité de la gestion des déchets pour chaque projet.

Expérimentation de collecte pour l'habitat isolé :

Lors des tournées en milieu rural, les camions-bennes parcourent plusieurs kilomètres pour accéder à des hameaux ou habitations isolées. Parfois, l'usager n'a pas présenté son bac.

Pour remédier à ces trajets inutiles et coûteux, le Sicoval a proposé aux usagers volontaires de signaler la présentation de leur bac à la collecte, au moyen d'un formulaire en ligne ou d'un boîtier connecté. Lancé en fin d'année 2021, ce dispositif a permis d'éviter environ **631 km** en 2022.

*Caisse régionale d'assurance maladie



2022

La relation avec les usagers

10 561

APPELS REÇUS

22 075

**COURRIERS
ET MAILS ÉMIS**

308

**USAGERS
REÇUS**

Une organisation au service des usagers

L'ensemble des acteurs de la Relation Usagers sont joignables par le biais d'un numéro unique et ont pour objectif d'assurer une réelle proximité avec les usagers dans le traitement de leurs demandes.

Le service Relation Usagers

Les usagers peuvent contacter le service par téléphone, par mail ou par courrier, ou en se déplaçant au centre de l'Astel (sur RDV uniquement), situé à Belberaud.

Les 9 conseillères gèrent les ouvertures et les clôtures d'abonnement, les mises à jour lors de changement de situation ainsi que les dossiers de réclamation de facture.

Le service a traité **2 809 appels pour les déchets** et a reçu **198 visites**.

Le secrétariat Déchets

Cette cellule n'intervient que sur la thématique des déchets. Elle a traité **2 409 appels** et **110 visites**, notamment pour des signalements de colonnes enterrées ou bornes à verre non collectées ou défectueuses.

Le secrétariat Déchets assure également la gestion de la boîte mail relation.usagers@sicoval.fr qui reçoit quotidiennement des courriels concernant la facturation, les demandes de bacs, les demandes de composteurs...

Le Centre de Relation Clients de SUEZ (prestataire de collecte)

Dans le cadre du marché de collecte des déchets, les demandes et réclamations des usagers sont prises en charge par le Centre de Relation Clients de Suez. Une quinzaine de téléopérateurs, formés aux spécificités du Sicoval, est chargée de répondre quotidiennement aux usagers du Sicoval. Suez a traité **5 343 appels**, principalement pour des prises de rendez-vous (collecte encombrants, déchets verts...), ou des signalements de problème de collecte des bacs.

Accessible sur www.sicoval.fr, la plateforme Mon service déchets, mise en place par notre prestataire de collecte, permet aux usagers d'effectuer plusieurs démarches :

- Demander un changement de bac,
- Commander un composteur,
- Réserver une collecte d'encombrants,
- Réserver une collecte de déchets verts,
- Commander des sacs, verrou ou balise,
- Signaler une anomalie de collecte...



30 517
ABONNÉS
POUR LES DÉCHETS

30 934
ABONNÉS POUR
L'EAU POTABLE ET
L'ASSAINISSEMENT

63
ABONNÉS POUR
LA FOURNITURE
CHALEUR BOIS

DIRECTION DE LA RELATION USAGERS, DES DÉCHETS ET DE L'ENVIRONNEMENT (DRUDE)
1 directrice



SERVICE GESTION DES DÉCHETS
1 cheffe de service



SERVICE RELATION USAGERS
1 cheffe de service



CELLULE ADMINISTRATIVE ET PROJET



MATIÈRE ORGANIQUE
1 chargée de mission



SUIVI DES PRESTATIONS

1 contrôleur de prestations
1 contrôlease anomalies terrains



ÉVOLUTION LOGICIELS
1 cheffe de projet



SECRETARIAT DRUDE
2 assistantes



DÉPÔTS SAUVAGES
1 chargée de mission



CONSEILLÈRES
8 agents



ÉCONOMIE CIRCULAIRE
1 chargé de mission



ÉQUIPE RELEVEURS COMPTEURS EAU
1 cheffe de cellule et 3 agents



CELLULE EXPLOITATION
1 cheffe de cellule



RÉGIE DÉCHETS
2 agents



RÉGIE DÉCHÈTERIE PRO & PROPRETÉ
1 chef d'équipe et 3 agents



RÉGIE BACS
1 chef d'équipe et 3 agents



MAÎTRE COMPOSTEUR
1 agent

EN CHIFFRES

10 561 appels reçus pour les déchets

308 personnes reçues concernant leur abonnement déchets ou une demande particulière

7 405 courriers et 14 670 mails émis pour mise à jour du fichier des abonnés (déchets, eau, assainissement)



Livraison des bacs

La communication

La direction de la communication du Sicoval accompagne les services dans la réalisation et le suivi de leurs actions. Elle édite également les supports nécessaires à l'information des usagers.

- Rapport annuel sur le prix et qualité des services 2021
- Calendrier de collecte 2023
- Guide de collecte des professionnels
- Guides sur le compostage individuel et partagé
- Affiche carte d'accès pour les colonnes enterrées
- Guide des animations et ressources pédagogiques 2022-2023
- Affiche et notice sur les gourdes réutilisables
- Fiches techniques et juridiques de la charte de l'Arbre
- Guide des espèces végétales préconisées

Régulièrement des actualités sont publiées sur le site, relayées sur les réseaux sociaux du Sicoval (Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram, YouTube), auprès des 36 communes et/ou dans la presse. Elles informent ou valorisent les différentes actions mises en place sur le territoire, mais également à l'échelle régionale, nationale et européenne.

Campagne de communication liée à l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023

En partenariat avec CITEO, les actions de communication et d'information ont débuté dès le mois de septembre (élus, communes, partenaires locaux) pour s'intensifier au mois de décembre auprès de l'ensemble des usagers.

Les outils déployés :

- Mémos de tri, affiches, flyers, autocollants...
- Sacs de pré-collecte, kakémonos
- Visuel sur les camions de collecte
- Vidéo Youtube
- Site internet, réseaux sociaux
- Communiqués de presse...

Ainsi que la mise à jour des outils pédagogiques des animatrices en écocitoyenneté.

ZOOM SUR LE SITE INTERNET EN 2022

Le Sicoval a procédé à une refonte complète de son site internet : plus accessible, une navigation simplifiée, mais également de nouvelles pages et rubriques. 20 pages sont consacrées à la gestion et à la prévention des déchets.

On y trouve également la présentation du Plan Climat Air Energie Territorial, du Projet Alimentaire de Territoire et plusieurs services en ligne disponibles.

LES COLLECTES : 31 143 VUES

- > calendrier par commune
- > collectes spécifiques
- > collectes des professionnels
- > équipements et demandes de bac

LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION : 10 239 VUES

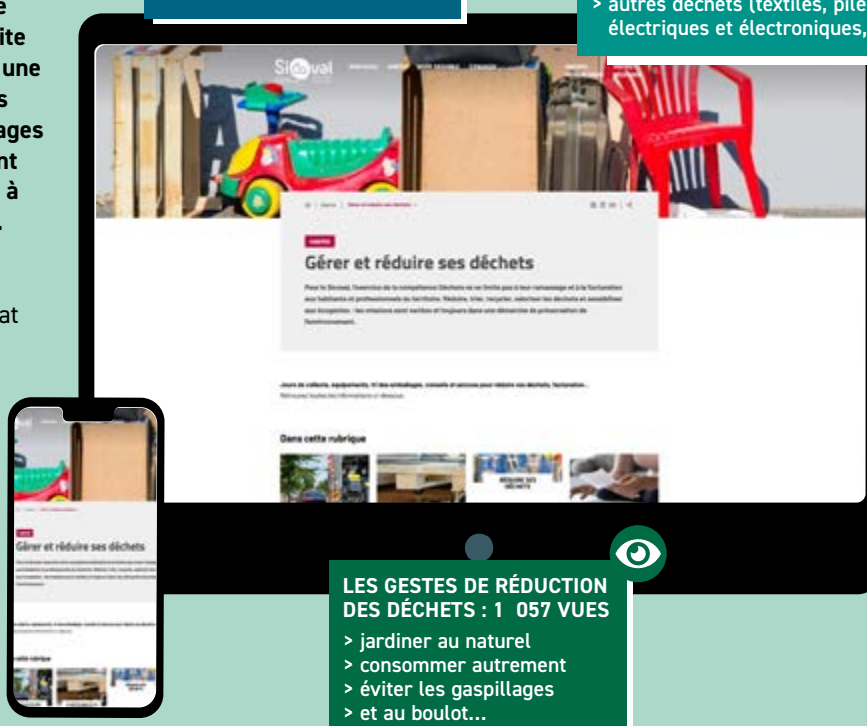
- > consignes de tri emballages et papiers, verre
- > cartographie des points d'apport volontaire
- > déchèteries
- > compostage individuel et partagé
- > autres déchets (textiles, piles/lampes/ampoules, déchets électriques et électroniques, déchets médicaux...)

REDEVANCE ET RÉGLEMENTATION : 4 515 VUES

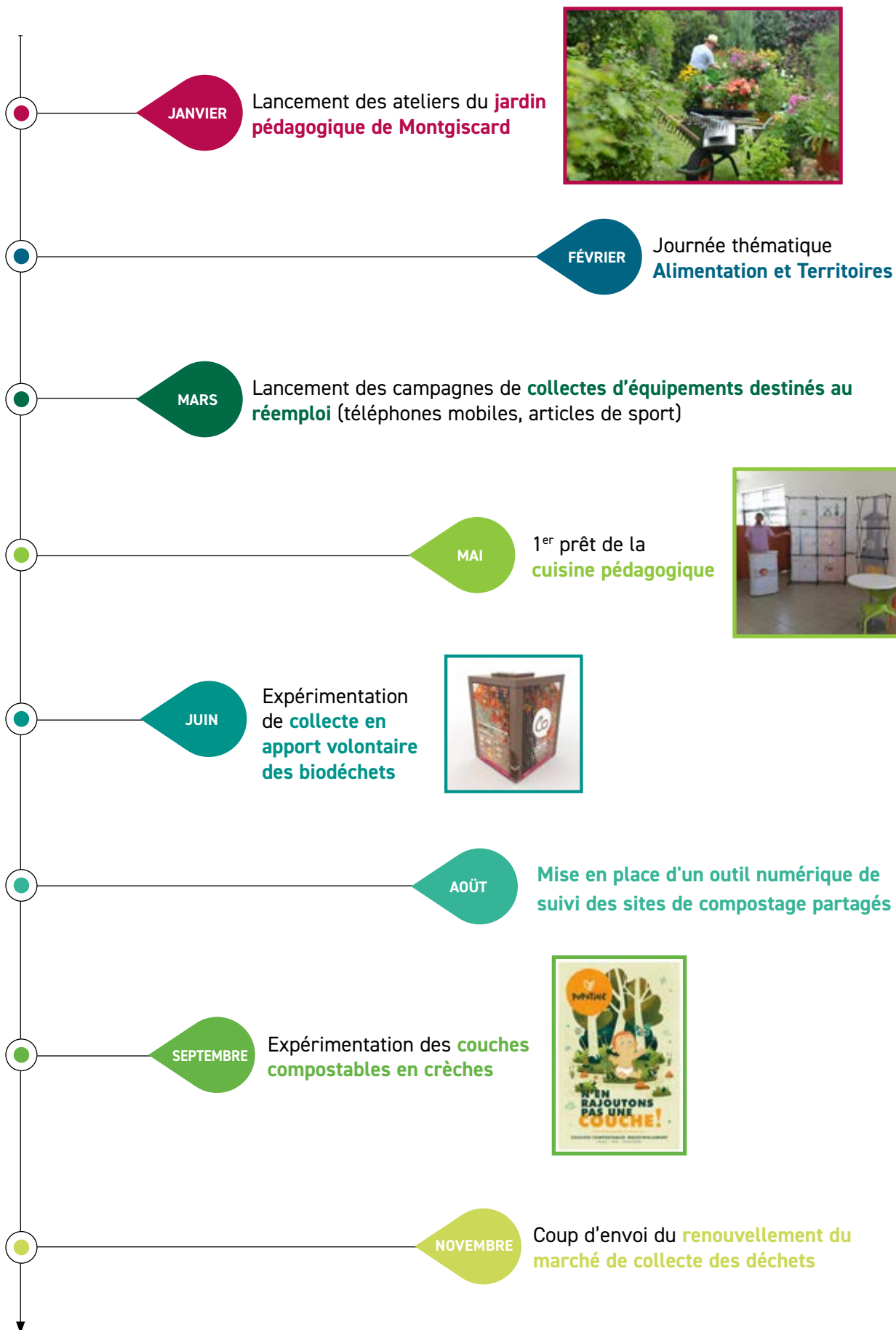
- > redevance incitative, simulateur de facture
- > paiement en ligne, demandes d'abattement
- > documents de référence : RPQS, PLPDMA, règlement, tarifs

LES GESTES DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : 1 057 VUES

- > jardiner au naturel
- > consommer autrement
- > éviter les gaspillages
- > et au boulot...

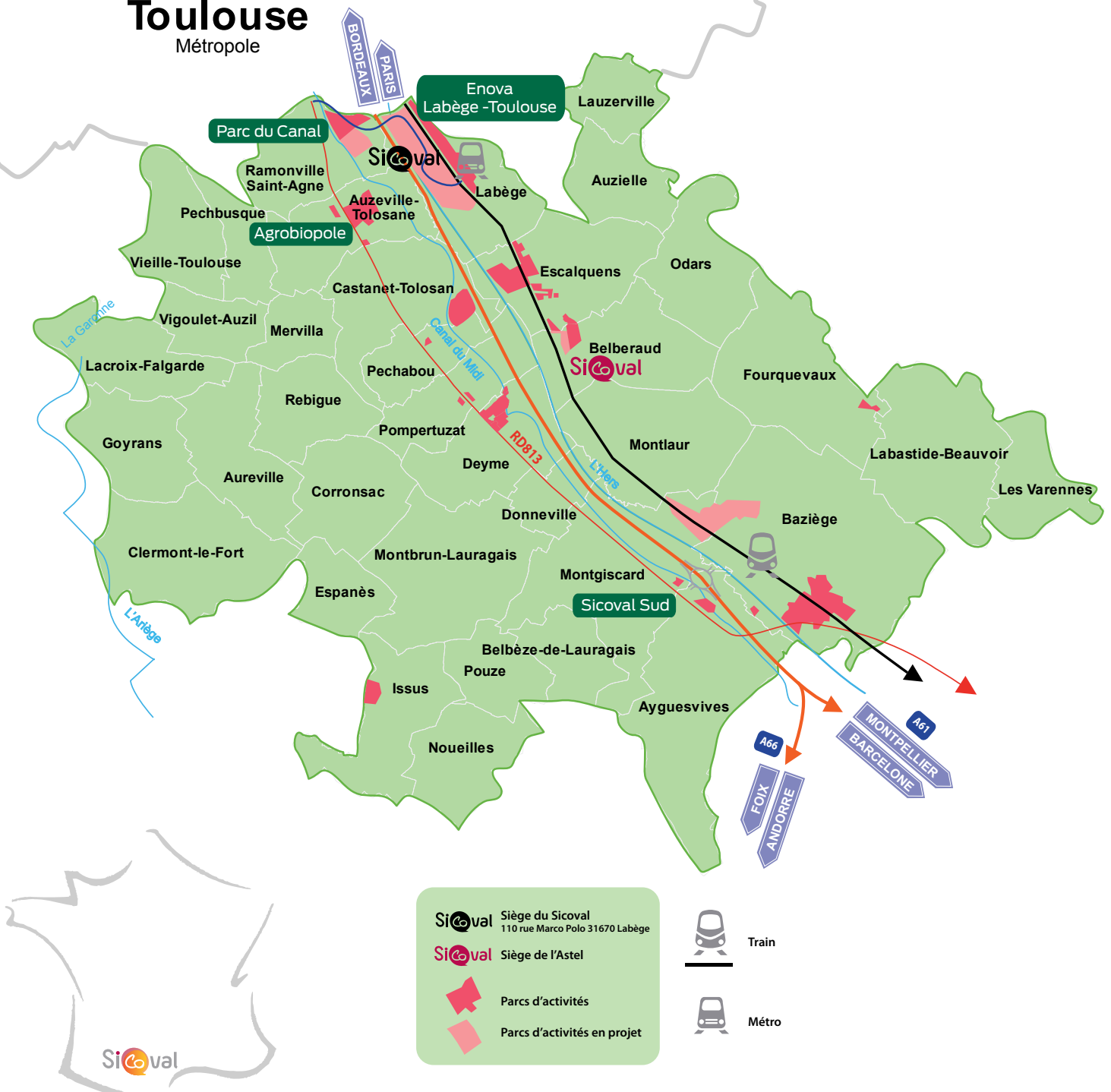


Les projets 2023



Toulouse

Métropole



Sicoval Siège du Sicoval
110 rue Marco Polo 31670 Labège

Sicoval Siège de l'Astel

Parcs d'activités

Parcs d'activités en projet

Train

Métro

36
COMMUNES

25 000
HECTARES

80 357
HABITANTS

10 344
ÉTABLISSEMENTS

30 620
EMPLOIS
SALARIÉS PRIVÉS